Bureau de dépôt : 1325 CHAUMONT-GISTOUX N P201176 - Imprimé sur papier recyclé

AMALGAME

Trimestriel d'information de Chaumont-Gistoux | n° 42 | Hiver 2009

EDITORIAL

Déjà trois ans ou seulement trois ans ?

La nouvelle majorité ARC-Ecolo arrive à mi-mandat. En étroite concertation et avec la collaboration active de ses représentants au Conseil communal et au Conseil du CPAS, le Collège communal a fait du bon travail sans bruit mais avec efficacité.

L'heure d'un premier bilan a donc sonné. Nous y travaillons et vous ferons un rapport complet au mois de janvier. Permettez-moi cependant d'en distinguer quelques points forts :

- Finances et budget : on y voit dorénavant plus clair. Nous sommes parvenus, par différentes actions et décisions, à inverser la tendance. Le budget 2010 en est la meilleure preuve !
- Aménagement du territoire : Chaumont-Gistoux en est revenu aux fondamentaux. On n'y fait plus n'importe quoi, mais notre commune n'est pas devenue pour autant une «réserve d'indiens» où rien n'est plus possible.
  2010 sera d'ailleurs une année cruciale quant à la manière dont vont évoluer deux projets qui concernent la préservation du caractère semi-rural de la commune à long terme, à savoir l'extension de l'exploitation des carrières et le projet «Chaumont-le-neuf».
- Enseignement de qualité et choix varié. Un luxe mûrement réfléchi qui se mérite tous les jours … mais qui pèse lourd dans le budget communal : 5 implantations, 1.107 élèves, 85 professeurs et 35 éducateurs, 1 million d'euros sur fonds propres.
- Bâtiments communaux : mieux pris en charge. Y investir dans les économies d'énergie, c'est préserver l'avenir : 638.000,-€ y seront consacré en 2010
- Environnement : Chaumont-Gistoux est la première commune à avoir adopté un Plan Communal d'Environnement pour le Développement Durable (PCEDD). Pendant des années, l'objectif a été de convaincre. L'incivisme est encore trop présent, il faut maintenant aussi se donner les moyens de contraindre.

Pour 2012, nous nous engageons à avoir :

- une commune en ordre de marche ;
- une administration compétente, disponible et au service de la population ;
- des finances assainies et un budget qui colle à la réalité économique et financière du moment, mais non sans projet ;
- des outils de gestion et des infrastructures adaptés et performants ;
- une coordination accentuée avec les nombreuses associations actives dans notre commune et qui contribuent à son animation et à son dynamisme.

En attendant, pour 2010, je vous souhaite à toutes et à tous, de bonnes fêtes de Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour l'Année nouvelle, avec une pensée particulière à tous nos habitants en difficulté de santé, ou surpris par la crise économique que vit notre pays.

Que 2010 soit l'année de l'embellie et du soleil dans leurs soucis !

Luc DECORTE, Bourgmestre

Photo couverture : Avenue du Ronvau - © Luc Mertens
Les articles n'engagent que leurs auteurs

SOMMAIRE

Editorial 3
Renseignements généraux 4

Nouvelles de la Commune

Prochain amalgame 6
Zone de police Ardennes brabançonnes 6
Nouvelles des gens de chez nous 7
Avis aux propriétaires de biens mis en location 7
Les sablières de Chaumont ! 8
Echo des rencontres citoyennes ! 10-11
Des services communaux à votre service ! 11
Compte-rendu de la Journée de la mobilité 12
Paroles de Parents … Prévention Possible 14
Une nouvelle maison pour seniorsà Chaumont-Gistoux 14
C@rrefour citoyen.be 14
Compte-rendu de la journee de la diversitè 16
Chaumont-Gistoux dit NON à la violence intrafamiliale ! 16
On oublie parfois la maltraitance à l'égard des personnes âgées ... 16
Personnes handicapées à Chaumont-Gistoux : bilan et perspectives 18
Place … aux enfants : édition 2009 ! 19
Quand les accueillantes extrascolaires font des projets à dion … 19

Environnement

Collecte communale des sapins de Noël 20
Du changement pour la collecte de vos encombrants et autres déchets à partir de 2010 20
Survol des avions : on nous prend pour des… 21

Opinions

Tout-est-culture 22

Vie associative

Compte-rendu des Journées du Patrimoine 2009 22
Scouts pluralistes – 298e BW – CJD – Dion-Valmont – première édition du «Festi'valmont» ! 23
Opération grenouilles pour nos Scouts 25
Rock Jeunes 25
Radio «Terre Franche» à Chaumont-Gistoux sur 105.9 25
Centre Culturel de Chaumont-Gistoux 26
Cercle historique de Chaumont-Gistoux – invitation a l'aperitif du nouvel-an 26
Groupe «Ecoute & Amitié» de Dion-Valmont 26
Amnesty International – Groupe de Chaumont-Gistoux 28
Télévie 2010 28
Iles de paix - 40e campagne d'Iles de Paix -15-16-17 janvier 2010 .. 28
Action Damien 30
Maison de la Laïcité Condorcet 31
Earth Hour 31
Centre culturel – Groupe Tiers-Monde –Souper annuel 31
Croix-rouge de Belgique 33
Le SEL de Chaumont-Gistoux asbl 34
Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux asbl 34
La ligue des familles à Chaumont-Gistoux 36
Les rencontres de Gistoux 36
Cercle horticole biologique de Chaumont-Gistoux asbl 37
Scouts Catholiques – 49e Six Vallées – Unité de la Grange aux Loups - Dion-Valmont 38

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE
Rue Colleau, 2 - 1325 CHAUMONT-GISTOUX
Tél général : 010/68 72 11 – Fax général : 010/68 72 19
En dehors des heures habituelles d'ouverture, un répondeur vous rappelle les numéros utiles de garde du Service technique et de la Police.
E-mail des Médias communaux : webmaster@chaumont-gistoux.be
Site Internet : www.chaumont-gistoux.be

Le Collège Communal

A votre disposition à la Maison Communale sur rendez-vous. Téléphoner au secrétariat Tél : 010/68 72 11 – Fax : 010/68.72.19
E-mail du Secrétaire communal : ligneouverte@chaumont-gistoux.be

Service Secrétariat – Communication – Salles et Matériel

Secrétariat – Communication : de 9h à 12h - Tél : 010/68 72 48 ou 010/68 72 16
Salles et Matériel : Permanences les mardi et jeudi de 9h à 12h – Tél : 010/68 70 16
E-mail des médias communaux : webmaster@chaumont-gistoux.be

Services Instruction publique et ATL

Instruction publique – Tél : 010/68 72 12 13 – Fax : 010/68 72 19
ATL – Tél : 010/68 72 12 – Fax 010/68 72 19

Services Population - Etat Civil

Ce service est ouvert
- *du lundi au samedi en matinée uniquement de 9h à 12h*
- *le mercredi après-midi de 13h à 16h*

Outre les jours fériés légaux, ce service ne sera pas accessible au public les 2 janvier et 13 janvier 2010

Service Logement

Permanences les mardi et jeudi de 13h à 16h

Recette communale

Tél : 010/68 72 11
Bureaux ouverts tous les jours de 10h à 16h. Sauf le vendredi de 10h à 12h

Service Urbanisme

Ce service est ouvert
- *les lundis, mardis et jeudis non fériés de 9h à 12h*

Service Travaux

Tél : 010/68 72 11

Service Technique

Pour tout incident se produisant dans la commune, vous pouvez contacter le service technique au 010/68 72 36. En dehors des heures ouvrables, un répondeur vous donnera les renseignements nécessaires.

Service Environnement

Rue d'Inchebroux, 8 - 1325 Chaumont-Gistoux - Tél : 010/68 06 91
Bureaux ouverts les mardis, mercredis et jeudis, de 9h à 12h

Services de distribution

Eau : S.W.D.E. Dongelberg - Tél : 010/88 92 06
Electricité et gaz : ORES - Général : 078/15 78 01 – Dépannages : 078/78 78 00
Odeur de gaz : 0800/87 0 87 - Télédistribution : 078/78 78 78
E-mail : Tvc@blenet - 078/78 01 23

Zone de Police « Ardennes brabançonnes »

- **Lieu d'accueil zonal :**
  Grez-Doiceau, chaussée de la Libération 30/1
  Tél : 010/84 83 70 – Fax : 010/84 83 79
  Site Internet : http://www.police.be/5272. Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 18h, le vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 13h
- **Bureau d'accueil local :**
  Chaumont-Gistoux, Rue Colleau 2
  Tél : 010/68 72 40 – Fax : 010/68 72 49 – E-mail : gistoux.ab@skynet.be
  Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 13h à 16h, ou sur rendez-vous.

En cas d'urgence : former le 101

C.P.A.S.

Rue Zaine, 9 – 1325 Chaumont-Gistoux
Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h (salle d'attente accessible jusque 11h30) - Tél : 010/68 72 50
La Présidente du CPAS : Natacha Verstraeten - Tél : 010/68 72 50
Fax : 010/68 72 59
La Secrétaire du CPAS : Ariane Bauwens - Tél : 010/68 72 53

- **Le Service Social :**
  Carine Verbouwe - Tél : 010/68 72 52
  Muriel Devleeschouwer - Tél : 010/68 72 55
  Savina Billen - Tél : 010/68 72 25 - 010/68 72 56
  Sophie Van Braekel - Tél : 010/68 72 51
- **La Médiation de Dettes :**
  Tél : 010/68 72 60 - Sur rendez-vous chaque lundi ou mardi
- **Les Permanences Juridiques** dispensées par Maître Marghem. 1 x par mois sur rendez-vous pris au 010/68 72 55
- **La Maison Communale d'Accueil de l'Enfance** (accueil de 0 à 3 ans). Bruyères et Coquelicots - Tél : 010/68 96 65. Pour tout renseignement : de 15h à 16h le mardi et de 9h à 10h le mercredi
- **Le Cyber Espace** : Carrefour.citoyen.be - Tel : 010/68 72 74
- **Le Service de Volontariat** : Tel : 010/68 72 71 - permanence en matinée
- **Le Service des aides ménagères :** Tel : 010/68 72 52

Les matières et services offerts par le C.P.A.S. sont détaillés sur le site Internet communal (www.chaumont-gistoux.be).

Maisons sociales

Pour tout renseignement : IPB – Av. des Muguets, 10, 1341 Céroux-Mousty
Tél : 010/61 41 51 – Fax : 010/61 44 61 – secrétariat@ipbw.be
Site Internet : www.ipbw.be

Agence Locale pour l´Emploi (A.L.E.)

Ancienne école de Gistoux, chaussée de Huy, 204
Ce service est ouvert
- *les lundi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30.*
- *Le vendredi de 9h à 12h et le mardi sur rendez-vous*

Tél et Fax : 010/45 93 69 – E-mail : chgras.ale@skynet.be

Le Collège Communal

Luc DECORTE (ARC) • Bourgmestre	Rue du Centre, 10 - 010/88 93 56 - luc.decorte@chaumont-gistoux.be attributions légales, administration et personnel, travaux, état-civil et population, contentieux, cultes
Philippe MIGNON (ARC) • Premier échevin	Rue des Papeteries, 30 - 010/68 82 28 - ph.mignon@swing.be environnement, cadre de vie (propreté, entretien et embellissement), ruralité (agriculture et développement rural), énergie, bâtiments publics
Luc MERTENS (Ecolo) • Deuxième échevin	Avenue des Chevaliers d'Escalada, 11 - 0475/86 25 58 - lesmertens@hotmail.com aménagement du territoire, urbanisme, mobilité, information, participation citoyenne
Anne-Marie LOUETTE (Ecolo) • Troisième échevin	Rue des Babaures, 3a - 010/68 90 82 - a_mailleux_louette@yahoo.fr affaires sociales, emploi, santé, logement, culture, tourisme, jeunesse, associations, relations Nord/Sud
Pierre LANDRAIN (ARC) • Quatrième échevin	Rue d'En-Haut, 36 - 0494/51 19 89 - pierre.landrain@skynet.be budget, finances, commerce, PME, développement économique
Natacha VERSTRAETEN (ARC) • Présidente du CPAS	Rue des Sables, 26 - 010/68 92 04 - natacha.verstraeten@skynet.be enseignement, enfance, aînés, personnes handicapées, sports

PROCHAIN AMALGAME

Le prochain journal communal paraîtra à la fin du mois de mars 2010. Nous attirons votre attention sur notre souhait de préserver l'orientation non commerciale des articles que nous publions et vous invitons à

- nous faire parvenir votre article de maximum une page A4, photo(s) non comprise(s) – l'idéal étant de nous faire parvenir les photos à part - à l'adresse e-mail suivante : webmaster@chaumont-gistoux.be pour le **17 février 2010 au plus tard.**
- rédiger votre article sur un document Word et **enregistrer** la pièce jointe sous la dénomination suivante : AMALGAME 01-2010 + votre nom ou celui de votre association + le titre de votre article. **Cette contrainte s'applique autant aux documents qu'aux photos.**

Si vous êtes responsable d'une ASBL, club sportif ou mouvement de jeunesse, n'hésitez pas à nous faire part de vos comptes-rendus de festivités (textes et/ou photos). Dans la mesure de l'espace disponible, nous serons honorés d'en être le relais !

Pour des impératifs d'organisation, tout document qui nous parviendra après le 17 février ne pourra être pris en considération.

Nous vous remercions pour votre compréhension. A vos plumes !

ZONE DE POLICE ARDENNES BRABANÇONNES

Nouvelle règlementation - déclaration d'alarme(1)

Mode d'emploi

Depuis le 1er septembre 2009, la déclaration à la police ne peut plus se faire(2). A présent, elle ne peut se faire que via le site Internet www.policeonweb.be

La déclaration devra impérativement être introduite **AVANT LE 1er MARS 2010**

A cette fin, vous devez disposer de votre **eID** (carte d'identité électronique) et d'un lecteur de carte d'identité. A défaut de lecteur de carte, vous pouvez avoir recours au **token citoyens**(3)

ATTENTION : *Vous devez procéder à cette déclaration uniquement si votre système d'alarme n'est pas relié à une centrale d'alarme. Faut-il encore préciser que la déclaration porte sur les systèmes d'alarme pourvu d'une sirène extérieure, d'une lumière extérieure ou d'un système de communication*(4)
Par contre, si votre système d'alarme est relié à une centrale d'alarme, il appartient à cette dernière d'effectuer la déclaration à votre place.

Lors de la déclaration, il vous sera demandé d'introduire :

- nom (ou dénomination commerciale) et adresse du lieu de l'installation de système d'alarme ;
- numéro de téléphone du lieu de l'installation du système d'alarme ;
- nom, adresse, numéro de gsm et adresse e-mail de l'utilisateur ;
- nature du bien où le système d'alarme est installé (type habitation, fabrique, commerce, …)
- nature du système d'alarme : alarme pour les biens (les autres systèmes d'alarme que ne n'évoquons pas ici sont les systèmes reliés à une centrale d'alarme)

Enfin, sachez que les modifications des données initialement enregistrées via www.policeonweb.be ainsi que la mise hors service du système d'alarme ou encore une mise en service à venir doivent dans les 10 jours faire l'objet d'une déclaration modificative par le même biais.

Vous ne disposez pas d'un ordinateur. Que faire ?
Ayez recours au matériel que voudra bien mettre à votre disposition un ami, un voisin ou un membre de la famille. Ou encore, recourez à l'aide que vous propose la zone de police en vous adressant au point d'accueil de la police locale situé dans votre commune en vous munissant de votre **eID**.

Enfin, sachez qu'en cas de déclenchement de votre système d'alarme, même si celui-ci est consécutif à une erreur de manipulation, vous êtes tenus de le communiquer sans délai en formant le numéro de téléphone d'urgence 101 ou 112.

(1) Arrêté Royal du 25 avril 2007 fixant les conditions d'installation, d'entretien et d'utilisation des systèmes d'alarme et de gestion de centraux d'alarme

(2) Les systèmes d'alarme qui étaient auparavant signalés auprès de la police locale doivent à nouveau être signalés via le site internet www.policeonweb.be

(3) Code permettant d'identifier des transactions confidentielles. Le token citoyens doit être demandé par vous en ligne sur le Portail Fédéral. Il est délivré par la FEDICT et vous sera ensuite envoyé par courrier postal à votre adresse officielle. A cette fin, prière de consulter le site internet :
http://www.fedict.belgium.be/fr/contacts/

(4) Sirène extérieure : sirène installée à l'extérieur d'un bâtiment mais également celle qui est installée à l'intérieur du bien protégé mais audible de l'extérieur. Lumière extérieure : toute lumière tournoyante visible de la voie publique même si elle est installée à l'intérieur. Système de communication : tout moyen de communication permettant à une personne qui ne se trouve pas dans le bien protégé d'être informé d'un signal d'alarme (par ex. via sms).

NOUVELLES DES GENS DE CHEZ NOUS

Naissances

Samuel VAN EIJS	03.08.2009	Aude VAN PARYS	18.09.2009
Rose BOGAERTS	09.08.2009	Elsa BERGHS	19.09.2009
Clément VELLUT	09.08.2009	Imane ABOUSIA	24.09.2009
Pauline STEELS	12.08.2009	Julien DUESBERG	28.09.2009
Louis EGGEN	13.08.2009	Gabriel DAGNELIE	03.10.2009
Aurélie BOURGAUX	16.08.2009	Lara DUBOIS	05.10.2009
Valentine DERCQ	22.08.2009	Maxence DEFRAENE	06.10.2009
Lena TOUSSAINT	07.09.2009	Gabriel HOSSE	16.10.2009
Naïs STUKKENS	08.09.2009	Robin MEGGYES	16.10.2009
Kenzo POULAIN	09.09.2009	Clément de VIRON	21.10.2009
Benjamin LEONARD	16.09.2009	Noé VANDERSTOCKEN	26.10.2009

Mariages

Fabien MARION (Cht-Gtx) et Marie DE COSTER (Cht-Gtx)	le 22.08.2009
Sébastien NYS (Cht-Gtx) et Julie GRADE (Cht-Gtx)	le 22.08.2009
Benjamin BEN KERROUM (Suisse) et Sanaa HARCHAOUI (Cht-Gtx)	le 22.08.2009
Albert BENEDETTI (Cht-Gtx) et Gilberte LIENART (Cht-Gtx)	le 22.08.2009
Claude DUHOUX (Cht-Gtx) et Cécile LEBECQ (Cht-Gtx)	le 29.08.2009
Frédéric CEUPPENS (Cht-Gtx) et Odile VANDERMEEREN (Cht-Gtx)	le 29.08.2009
Gandolfo GALLINA (Cht-Gtx) et Steve ROBIN (Cht-Gtx)	le 31.08.2009
Geoffroy MONTENS d'OOSTERWYCK de JACQUIER de ROSEE (Cht-Gtx) et Béatrice RYELANDT (Cht-Gtx)	le 05.09.2009
Alain ZIMMERLIN (Cht-Gtx) et Sabine CLAEYS (Cht-Gtx)	le 12.09.2009
Jean DE ZUTTER (Cht-Gtx) et Alexandra THIELS (Cht-Gtx)	le 12.09.2009
N'SABAKA-LOKWA (Cht-Gtx) et Vanessa MATA (Allemagne)	le 12.09.2009
Fabrice DANIELSWIEZ (Cht-Gtx) et Isabelle DEBAUCHE (Cht-Gtx)	le 19.09.2009
Stéphane RENARD (Cht-Gtx) et Hanta RASOLOHARIMANANA (Cht-Gtx)	le 19.09.2009
Geoffray DEBUISSON (Gembloux) et Yasmina HDIDOU (Cht-Gtx)	le 19.09.2009
Hervé ADAM (Cht-Gtx) et Anne-Sophie DELABY (Cht-Gtx)	le 26.09.2009
Michel QUEECKERS (Cht-Gtx) et Murielle BOULOGNE (Cht-Gtx)	
Jacques VAN EECKENRODE (Cht-Gtx) et Joelle de RAIJMAEKER (Cht-Gtx)	le 26.09.2009
Fabrice RIGA (Cht-Gtx) et Virginie DE LUCA (Cht-Gtx)	le 10.10.2009
Alberto OLIVARES GANZO NIESETTE (Cht-Gtx) et Marie-Paule GONDELLE (Cht-Gtx)	

Décès

Germaine DAIX	le 26.08.2009	Marguerite FLEMAL	le 04.09.2009
Nelle MICHIELS	le 20.08.2009	Antoine MARIT	le 17.09.2009
Christiane VANHAESENDONCK	le 24.08.2009	Christian DUPONT	le 19.09.2009
Louis DECLEVE	le 11.09.2009		

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE BIENS MIS EN LOCATION

En Belgique, les Régions sont les principales actrices de la politique du logement mais il n'est pas rare que le pouvoir fédéral y mette sa contribution. La loi du 25 avril 2007 a ainsi inséré un nouvel article 1716 dans le Code civil.

Celui-ci impose au bailleur d'**afficher le prix du loyer et des charges communes** lors de toute communication publique ou officielle (journaux, internet, agences, affichages aux valves d'une institution quelconque, etc).

Cette obligation vise toutes les mises en location d'un bien affecté à l'habitation qu'il s'agisse de résidence principale, secondaire, kot, location saisonnière, etc.

Anne-Marie LOUETTE,
Echevine du Logement

LES SABLIÈRES DE CHAUMONT!

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
CHAUMONT-GISTOUX et WALHAIN

AVIS D'ENQUETE

Projet de révision de plan de secteur

Conformément aux articles 4, 43 et 46 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP), une enquête publique est organisée dans les communes de CHAUMONT-GISTOUX et WALHAIN aux fins de consultation par le public du projet de révision de la planche 40/2 du plan de secteur de WAVRE-JODOIGNE-PERWEZ en vue de l'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit «Les Turluttes.», d'une zone naturelle, d'une zone agricole et d'une zone d'habitat ainsi que d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'un nouvel échangeur autoroutier sur le territoire des communes de CHAUMONT-GISTOUX et WALHAIN.

Les documents exposés à l'enquête publique peuvent être consultés durant la période de 45 jours indiquée ci-dessus :

- au Service Urbanisme de la commune de CHAUMONT-GISTOUX, rue Colleau, 2 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX, les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures ainsi que sur rendez-vous, en dehors de ces heures au numéro de téléphone 010/68.72.30
- au Service Urbanisme de la commune de WALHAIN, Place communale n° 1 à 1457 WALHAIN de 9 heures à 12 heures excepté le lundi et ainsi que sur rendez-vous en dehors de ces heures aux numéros de téléphone 010/65.32.13 – 010/65.32.14 – 010/65.32.80

Aux habitants de Chaumont-Gistoux,

Depuis de longues années déjà, la société qui exploite les sablières de Chaumont a demandé que soit étendu leur domaine d'action. Actuellement, en effet, il n'est pas autorisé de pratiquer, sur des terres situées dans une zone agricole, autre chose que de l'agriculture. Pour étendre donc l'exploitation, une modification du statut de la zone, autrement dit du Plan de Secteur, est indispensable.

Dans le cadre du **projet portant sur l'extension des sablières de Chaumont-Gistoux**, la société SITA a déjà entrepris une série de démarches purement informelles auprès des Collèges de Walhain et Chaumont-Gistoux.

La rencontre citoyenne organisée à Longueville le 22 mai 2008 avait déjà pour but de communiquer en toute transparence et de permettre à l'exploitant de présenter son projet publiquement.

De son côté, dans sa Déclaration de Politique Communale, en décembre 2006, le Collège communal de Chaumont-Gistoux a déjà évoqué sa plus grande vigilance quant à l'extension des sablières. C'est dans cette optique que plusieurs rencontres entre des membres du Collège communal, l'exploitant, l'auteur de l'étude d'incidences et même le Ministre de tutelle ont eu lieu.

Le Collège communal a déjà réagi ! Voici en substance, une synthèse de nos remarques. Nous demandons :

1. **la régularisation des permis**. Il ne peut plus être question d'exploiter sans permis. Il faut mettre fin au principe du fait accompli. La Région wallonne doit intégrer cette nécessité dans sa stratégie ;
2. **la solution au problème de mobilité sur la chaussée de Huy par une réduction drastique de passages de camions dans le centre du village** ;
   a. Un accès direct à l'E411 sans nouvelle bretelle à Corroy,
   b. au plus vite, le déménagement de toutes les infrastructures de la société exploitante du centre de Gistoux vers le site. Nous demandons que la Région wallonne réserve une partie de la superficie concernée par la modification du plan de secteur à cet effet ;
3. **des garanties quant à la préservation du site**. La Commune de Chaumont-Gistoux exige, examen à l'appui, des garanties quant à la stricte préservation de la nappe phréatique ainsi que la préservation du site Natura 2000, tout proche ;
4. **la réhabilitation et la réaffectation du site en cours et en fin d'exploitation**. Pour Chaumont-Gistoux, planifier la réhabilitation est aussi une priorité. Il est donc hors de question, pour nous, d'y accepter des décharges, de quelque type que ce soit. Nous exigerons d'en avoir l'assurance juridique ;
5. **la concertation**. Tant la réhabilitation que la réaffectation ou le plan de mobilité devront être négociés avec les communes de Chaumont-Gistoux et Walhain, leurs habitants et leurs associations actives. A ce titre, un comité d'accompagnement devra être créé.

A ce stade, la Région wallonne a marqué son accord sur un avant-projet. La procédure veut qu'il soit à présent présenté à la population et aux organes consultatifs afin que ces derniers émettent toute remarque, toute critique, toute suggestion relative au dossier. **Il est donc capital que les habitants de Chaumont-Gistoux se manifestent à l'occasion de l'**

ENQUÊTE PUBLIQUE

organisée du 4 janvier 2010 au 17 février 2010

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations avant la clôture de l'enquête publique :

- par courrier ordinaire, daté et signé à peine de nullité, à l'une des adresses suivantes :
  - Collège communal, Rue Colleau, 2 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX;
  - Collège communal, Place communale, 1 à 1457 WALHAIN.
- par télécopie, datée et signée à peine de nullité, adressée à l'un des numéros suivants :
  - 010/68.72.19. pour Chaumont-Gistoux;
  - 010/65.03.62 pour Walhain.
- par courrier électronique, identifié et daté à peine de nullité, à l'adresse suivante :
  - urbanisme@chaumont-gistoux.be pour Chaumont-Gistoux;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention «**Révision du plan de secteur de Wavre - Jodoigne - Perwez - Enquête publique**».

Les réclamations et observations peuvent aussi être exprimées oralement avant la clôture de l'enquête publique, **sur rendez-vous**, auprès de :

- Madame Colette van NIEUWENHOVE, conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, rue Colleau, 2 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX;

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le mercredi 17 février 2010 :

- de 11 heures à 12 heures à l'Administration communale de CHAUMONT-GISTOUX rue Colleau, 2 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX;

Par ailleurs, et dans le cadre de cette enquête publique, une réunion d'information au public est prévue à l'Espace culturel Perez le

- **le mardi 12 janvier 2010 à 19 heures à l'Espace PEREZ (salle du rez-de-chaussée), rue du village 5 à 1325 DION-VALMONT en ce qui concerne la commune de CHAUMONT GISTOUX**
- **le mercredi 13 janvier 2010 à 19 heures à la salle des Cortils, rue des Cortils à 1457 TOURINNE SAINT-LAMBERT (face au nouveau cimetière) en ce qui concerne la commune de WALHAIN.**

Conformément à l'article 43 du Code, une réunion de concertation aura lieu à l'issue de l'enquête publique :

- **le mardi 23 février 2010 à 19 heures à l'Espace PEREZ (salle du rez-de-chaussée) rue du village, 5 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX,**

Pour le Collège communal,
Luc MERTENS,
Échevin de l'Aménagement du Territoire.

ECHOS DES RENCONTRES CITOYENNES!

Gistoux, le 17 septembre 2009 …

La Salle des Mariages était bien remplie ce 17 septembre pour la **10e Rencontre citoyenne** qui avait pour thème les **économies d'énergie**.

Philippe MIGNON, Echevin en charge de cette matière au Collège communal, a fait tout d'abord un bilan précis des différentes actions menées et à mener dans la vingtaine de bâtiments communaux.
Plus de **1 million d'euros** (subsidié ou non) auront été investis en 4 ans (2006-2010) : 240 nouvelles vannes thermostatiques; nouvelle installation de chauffage à la Salle de l'Amitié; rénovation de la chaufferie du Centre sportif, de la Maison communale, de l'école de Gistoux et du Centre culturel; remplacement des châssis des écoles de Chaumont, de Bonlez et de Dion; modernisation de l'éclairage public…

L'occasion était belle aussi d'annoncer l'engagement d'un chauffagiste, après procédure de recrutement officielle. Cette présence en interne permettra enfin un suivi durable, régulier et meilleur marché de nos installations ainsi que de nos consommations d'énergie.

Il fut enfin question du lancement du marché, sous forme de 1/3 investisseur, pour la fourniture, le placement et l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux. Ce projet devrait voir le jour dans les six mois, il contribuera à la réduction des émissions CO_2, n'aura pas d'impact sur la dette de la commune et soulagera le budget communal.

Toutes ces actions, tous ces investissements ne peuvent être «payants» que s'ils s'accompagnent d'une nécessaire sensibilisation aux économies d'énergie qui doit viser aussi bien les directions d'écoles, les élèves, les utilisateurs des salles communales, le personnel communal et les habitants. C'est dans cet esprit, que les Guichets de l'Energie d'Ottignies ont éclairé le public sur les meilleurs comportements à adopter et ont répondu aux nombreuses questions suscitées par leur exposé très didactique et très complet.

La réunion se poursuivit par la présentation par Luc MERTENS, Echevin de la mobilité, d'un problème propre à Gistoux. A savoir la maitrise des **parkings le long de la Chaussée de Huy**. Cette voirie de transit et de grande affluence aux heures de pointe reste un danger pour les usagers dits «faibles». Si un centre de village veut rester convivial, préserver sa vie sociale et garantir la viabilité des commerces permanents et marchands hebdomadaires, le problème des parkings doit trouver une solution. Outre les 123 places dans les parkings «annexes», le Collège communal analyse le placement d'une «zone bleue». Nous vous tiendrons bien entendu informés de la suite des opérations.

La soirée se clôtura par une séance de questions-réponses qui porta essentiellement sur les projets privés en termes d'économies d'énergie et sur les points noirs de Gistoux relatifs à la sécurité des usagers.

Dion-le-Mont, le 19 novembre 2009...

Une salle Perez très bien garnie pour accueillir de nombreux citoyens intrigués par le thème du jour : *quel urbanisme et quel aménagement du territoire à Chaumont-Gistoux*?
Soutenu par **Christian RADELET**, Fonctionnaire Délégué à la Région Wallonne, par **Jacques BREDAEL**, Conseiller communal, qui assura la gestion de la soirée et par des membres du service Urbanisme, **Luc MERTENS**, Echevin de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, fit un exposé coloré et documenté qui retraça l'évolution de notre urbanisation.

Que peut-on en retenir essentiellement?

- La population, depuis 30 ans, a doublé et se situe maintenant, à près de 11.500 habitants.
- La proximité de Louvain-la-Neuve, cœur du Brabant wallon, attire vers notre village de nombreuses demandes de logement.
- La Région wallonne nous impose des règlements qui fixent l'évolution immobilière dans un cadre strict. Ce cadre doit être respecté.
- Toute demande de bâtir ou de lotir fait l'objet d'un examen approfondi.
- Chaumont-Gistoux, ce ne sont «que» 16% de terres urbanisables, donc bâties.
- Le Collège communal de Chaumont-Gistoux veille à une saine équité dans ses décisions et garde en vue l'évolution de l'architecture et des nouvelles technologies.
- 31 habitations sont sorties de terre dans notre village en 2009.
- Le Schéma de Structure, outil d'orientation par excellence, est sur les rails.

Sans oublier que le Collège communal garde sa plus grande vigilance quant aux deux demandes de modification de Plan de Secteur qui touchent notre commune : l'extension de Louvain-la-Neuve sur les terres de Vieusart et l'extension des sablières à Chaumont.

Après l'exposé et les nombreuses statistiques, Luc MERTENS et le Collège communal ont répondu aux différentes questions posées par l'assistance. Ces dernières portaient sur l'évolution des terres agricoles, sur les demandes de permis de lotir et sur les différents outils que la Commune planifie afin d'organiser notre village de demain.

Programme des rencontres citoyennes de 2010 (à vos agendas !!)

Jeudi 25 février 2010	Ecole communale de Bonlez.
Jeudi 20 mai 2010	Ecole communale de Chaumont – Implantation rue des Moutons
Jeudi 16 septembre 2010	Salle paroissiale de Vieusart
Jeudi 18 novembre 2010	Ecole communale de Corroy-le-Grand

Nous vous invitons à notre 12e rencontre citoyenne
Jeudi 25 février 2010 à 20 h
École communale de Bonlez, Chemin de l'Herbe 51

Au programme :

l'état de nos finances communales !!

Nous vous y attendons nombreux!!

DES SERVICES COMMUNAUX À VOTRE SERVICE!

Depuis quelques numéros, l'équipe « Amalgame », sur initiative du Collège communal, a relevé le défi de vous présenter, l'un après l'autre, les services communaux. Des services toujours au service de la population.

Vous ont déjà été présentés :

- Le Service Environnement,
- Les Services Instruction publique et ATL,
- Le Service Urbanisme
- Le Service Secrétariat et Information,
- Le Service technique.

Aujourd'hui, nous vous présentons le **Service Population**

LE SERVICE POPULATION

Qui se cache derrière la 2e porte à gauche entrant?

Mesdames Isabelle Frisque (3/4 temps)
Sylvie Browet (1/2 temps)
Mélanie Lauwers (temps plein)
Fabienne Ponce (1/2 temps)
Suzanne Leroy (4/5 temps)
Martine Bero (1/2 temps)

et à la 2e porte à droite Madame Servais (temps plein)

Cette équipe vous accueille du lundi au samedi de 9 h à 12 h, le mercredi de 13 h à 16 h.
Dans une commune en pleine évolution, il est clair qu'il faut à la fois aimer être sur le terrain et faire preuve d'un esprit d'analyse et de planification afin de répondre au mieux à la demande de chacun. Originaires pour la majorité de la commune et avec une ancienneté qui va de 10 à plus de 30 ans, elles ont grandi avec celle-ci. Elles ont connu plusieurs mayorats et ont pu s'y adapter à chaque fois. Depuis 3 ans, c'est avec Monsieur Decorte, Bourgmestre, Officier de l'Etat civil, responsable de ce service qu'elles accordent leur violon. Même si ce service paraît parfois «simpliste», il est le noyau pour ne pas dire le cœur de l'Administration car si les dossiers ne sont pas traités efficacement, les autres services peuvent subir de réels ennuis (taxes, adresses…).

Mais que fait ce service exactement :

Mesdames Frisque, Browet et Lauwers s'occupent généralement de la délivrance des cartes d'identité ainsi que de différents documents population tels que des compositions de ménage, certificats de résidence etc…

Madame Frisque s'occupe également de tout ce qui concerne les élections.

Mesdames Browet et Lauwers assurent quant à elles, les demandes de permis de conduire et leurs suivis (statistiques etc…)

Madame Ponce traite les dossiers plus approfondis, les contacts avec le Ministère de l'Intérieur, les dossiers euthanasie, dons d'organe etc… Elle se tient au courant des modifications législatives au point de vue population.

Madame Leroy gère les dossiers d'Etat civil, naissances, mariages, décès, divorces, statistiques. Elle a un contact permanent avec les intéressés, les Pompes Funèbres et les fossoyeurs. Les recherches généalogiques sont effectuées par ses soins.

Madame Servais vous délivrera vos passeports, accueillera les personnes étrangères, délivrera les casiers judiciaires et les bulletins de renseignement, elle s'occupe également du recensement agricole. Elle a un contact régulier avec l'Office des Etrangers et le service Police. Elle est également responsable du service logement. Elle est aidée depuis peu par Madame Lauwers.

Madame Bero, chef de service, assure l'organisation du travail de l'équipe, s'occupe des dossiers de naturalisation et de nationalité. Elle s'assure de régler les ordres du Collège communal et se tient au courant des modifications législatives en matière d'Etat civil. Elle a des contacts avec le Parquet de Nivelles.

Voilà, en bref, les tâches qui sont demandées à celles-ci.

Dans un esprit d'équipe, de convivialité, ces personnes essayeront dans mesure du possible de mener à bien le rôle qui leur a été confié et de relever les défis de la population d'aujourd'hui et de demain…

COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE DE LA MOBILITÉ...

En septembre, fin de l'été, c'est traditionnellement une période durant laquelle vient s'insérer une journée consacrée à la mobilité. L'occasion de se réunir, de se sensibiliser à d'autres modes de transport, mais également de découvrir des sentiers, pistes ou chemins jusqu'ici ignorés.

Cette année, nous avions choisi de concentrer nos activités au Centre sportif. Essentiellement pour impliquer le dynamisme de l'ASBL Omnisports et pour développer la convivialité.

Étaient au programme :

- Des balades d'une à deux heures programmées par le Groupe Sentiers,
- Un circuit pédestre organisé par la CCCPH à l'attention des personnes à mobilité réduite,
- Deux circuits vélo (matin et après-midi) à la découverte d'itinéraires inconnus,
- Une démonstration de vélos électriques et de vélos pliables (TEC),
- Un atelier réparation vélo et la présence de notre GRACQ local,
- Une immobilisation de l'Avenue du Ronvau afin d'y permettre la pratique de sports divers (rollers, ...)

Nous avons eu de la chance ! Soleil, chaleur, temps sec et sol tout à fait adapté à nos activités. Le repas de midi à la Cafétéria du Centre Sportif André Docquier fut très apprécié. Une fois encore, cette journée fut une réussite et chacun y a trouvé ce qu'il venait chercher. Rendez-vous en 2010 ?

Luc MERTENS,
Échevin de la mobilité

Paroles de Parents ... Prevention Possible

ou les «4P» DE CHAUMONT-GISTOUX

Vous êtes intéressé par tout ce qui touche aux enfants de 3 à 12 ans? Oui? Alors ceci s'adresse à vous.

Venez vous joindre à nous, chaque **deuxième mercredi du mois, entre 9h et 11h** dans la salle n° 1 de l'Ancienne Ecole de Gistoux, Chaussée de Huy 204 (en dehors des vacances scolaires).

Après une année d'expérience au sein de l'Ecole de Gistoux, nous ouvrons tout grand les portes à toute personne qui se sent concernée par l'épanouissement de l'enfant.

Autour d'une bonne tasse de café, dans un esprit convivial et ouvert, dans le respect de chacun, venez échanger, discuter, exposer les multiples petits problèmes que nous rencontrons quotidiennement avec nos enfants ou petits-enfants. Nous épaulant les uns les autres, nous rechercherons ainsi des solutions ou du moins nous éclaircirons toutes ces interrogations.

Des thèmes très ouverts pourront être proposés pour étayer nos échanges :

- «Je ne veux pas aller dormir...»
- «Depuis que je vais à l'école, je dis des gros mots...»
- «Je refais pipi au lit»
- «Je ne veux pas faire mes devoirs...»
- «Je fais des cauchemars...»
- «Je suis dyslexique», …»

Venez 1 fois, 3 fois ou chaque fois, 5 minutes, 1/2 h ou 1h... comme vous le désirez.
Ceci est gratuit et ouvert à tous ceux qui n'ont pas peur de se poser des questions.
Cette expérience est la vôtre et la nôtre et ne sera une réussite que grâce à nous tous.

L'expérience des uns est riche pour les autres

Gaëtane et Bernadette.
Bloquez ces dates en 2010 :13 janvier, 10 février, 10 mars, 21 avril, 19 mai, 9 juin, 8 septembre, 13 octobre, 17 novembre, 8 décembre.

Avec le soutien de la Commune de Chaumont-Gistoux!

Bernadette SEPULCHRE

UNE NOUVELLE MAISON POUR SENIORS À CHAUMONT-GISTOUX

Fin 2010, l'ancienne «Boulangerie Namuroise» de Gistoux reconvertie en maison à habitat groupé accueillera ses nouveaux habitants sous l'égide de l'ASBL Abbeyfield. Une **réunion d'information se tiendra le samedi 23 janvier de 10 à 12 heures** dans les locaux du CPAS rue Zaine 9. Toutes les personnes intéressées y sont cordialement invitées.

Abbeyfield Belgium est une association de volontaires, membre d'un réseau international, qui soutient et développe des projets d'habitat groupé participatif. Ceux-ci visent à permettre à des aînés de partager un cadre de vie épanouissant dans une ambiance conviviale, tout en gardant leur autonomie et leur rythme de vie. Une maison Abbeyfield n'est donc ni une maison de repos, ni une seigneurie, ni une résidence-service mais plutôt une résidence à taille humaine autogérée par ses habitants et soutenue par des volontaires. Plus de 1.200 maisons Abbeyfield existent dans le monde dont celles d'Etterbeek, Watermael-Boitsfort, Namur, Lixhe en Belgique.

Le nouvel immeuble, idéalement situé au centre de Gistoux, comprendra 9 appartements de 45 à 60 m2 avec chambre, living, salle de douche, kitchenette et balcon. Le vaste rez de chaussée accueillera les pièces communes telles que salon, salle à manger, cuisine, buanderie, chambre d'amis, terrasse. Le jardin s'ouvre sur de belles promenades.

Le projet d'habitat groupé à Chaumont-Gistoux sera un succès grâce à l'implication et à l'enthousiasme des futurs occupants et des bénévoles. Vous êtes intéressés? Vous voulez plus d'informations? N'hésitez pas à prendre dès maintenant contact avec Monsieur Philippe van Cutsem à l'adresse e-mail suivante : philippe.cutsem@gmail.com.

Philippe VAN CUTSEM,
Président Abbeyfield Belgique

C@RREFOUR CITOYEN.BE

Connaissez-vous C@rrefour citoyen.be, votre espace public numérique?

Il se situe en face de l'Administration communale, au numéro 5 de la Rue Colleau.

C'est un espace convivial **ouvert à tous**, de 7 à 77 ans, qui vous permet d'utiliser gratuitement le matériel informatique (ordinateur, internet, …) avec ou sans l'aide d'un animateur.

Chaque lundi et mercredi de 9h à 12h30 et chaque mardi à partir de 17h, sans rendez-vous.

Vous pouvez aussi découvrir les possibilités que vous offre votre nouvelle carte d'identité électronique, apprivoiser Internet, vous

initier à l'envoi de mails, à la mise en page de photos… etc.

Des formations par petits groupes et au rythme de chacun sont organisées à la demande.

Renseignez-vous!
Tél : 010/68.72.74

COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE DE LA DIVERSITE

«Quoi ? Un seul ordi pour toute la famille ??!! »
«Quoi ? On peut avoir un handicap et être heureux ??!! »
«Quoi ? 90 % de la richesse du monde se trouve dans les quelques pays les moins peuplés ??!! »
«Pourquoi tu portes un triangle rouge ? »

Ces questions-là et bien d'autres encore, les élèves de 4e année primaire des cinq écoles de Chaumont-Gistoux les ont posées le jeudi 24 septembre 2009 lors de la **2e Journée de la diversité** organisée par la Commune à l'Espace Perez.

120 enfants ont participé à 4 ateliers sur la journée, au sein de petits groupes mélangeant les différents établissements.

Nous voulions sensibiliser les élèves au fait que tous les enfants dans le monde et autour d'eux ne vivent pas dans les mêmes conditions. Pour attirer leur attention sur l'injustice de certaines situations et sur les combats menés contre celles-ci, plusieurs organismes et associations les ont «embarqués» dans des animations ludiques et participatives.

Le C.P.A.S., le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée (CCCPH), les Iles de paix, l'AMO Carrefour J, Autre Terre, Les Territoires de la Mémoire, Amnesty International,…sont autant de partenaires dans cette aventure citoyenne.

Cette année, dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales dont Chaumont-Gistoux a fait son cheval de bataille, une dimension «égalité des genres» était introduite via le spectacle «Zazie et Max» qui a remporté un franc succès auprès des enfants comme des adultes accompagnants !

Merci aux enfants pour leur intérêt et leur spontanéité, merci aux adultes pour leur investissement et à Isabelle Szule, notre coordinatrice ATL pour toute l'organisation…

Natacha VERSTRAETEN,
Présidente du CPAS, en charge de l'Enseignement

CHAUMONT-GISTOUX DIT NON À LA VIOLENCE INTRAFAMILIALE !

Le voilà : tout beau, tout chaud, le **logo** que VOUS avez choisi pour illustrer la détermination de notre Commune et de ses habitants à refuser la violence qui se glisse, insidieuse, dans les relations familiales : au sein du couple, envers ou entre les enfants, envers les parents.

Vous l'avez peut-être déjà vu sur le panneau d'affichage au centre de Gistoux à la fin du mois de novembre ; vous le verrez bien souvent maintenant sur le papier à en tête de la Commune, du CPAS et lors de toutes les actions qui se mettent et se mettront en place dans ce cadre.

Vous le retrouverez dans chaque numéro d'Amalgame avec une approche différente de la problématique : cette fois-ci, la maltraitance des personnes âgées ; dans le prochain numéro, un petit quizz pour voir où vous en êtes avec cette question dans votre couple, «mieux vaut prévenir que guérir !».

A notre prochain rendez-vous …

Natacha VERSTRAETEN
Présidente du CPAS

ON OUBLIE PARFOIS LA MALTRAITANCE À L'ÉGARD DES PERSONNES ÂGÉES…

Ce sujet - qui reste délicat - mérite toute notre attention : il est essentiel d'en parler, de s'y intéresser car le vieillissement de notre population interpelle notre société et chacun d'entre nous.

Maltraiter ce n'est pas seulement frapper, c'est aussi les indélicatesses, les négligences, les traitements dégradants, les abus de confiance, les pressions financières, les démarchages commerciaux abusifs, les violences verbales, médicamenteuses, civiques, ...

Stress, fatigue, irritabilité, dépendances, il y a toutes sortes de raisons qui peuvent conduire à un débordement : la maltraitance peut s'opérer ainsi de manière insidieuse ou non, à domicile ou en milieu d'accueil.
Quel que soit l'auteur désigné, la violence survient la plupart du temps d'une situation de souffrance dans le chef du maltraitant.
Toute personne peut, un jour, être amenée à avoir une parole, un comportement ou un geste maltraitant. L'important est de se poser la question sur ses relations avec les personnes âgées.

Face à une situation de maltraitance d'une personne âgée, il est important de ne pas rester seul.

Si vous êtes victime de maltraitance, si vous êtes témoin de certains actes ou si vous vous posez simplement des questions, n'hésitez pas à contacter

RESPECT SENIORS* …

qui est à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller, prendre en charge des situations, ...
au n° 0800/30.330 (appel gratuit et anonyme).

*** Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées**

pour la coordination sociale,
Natacha VERSTRAETEN
Ingrid ANNET

PERSONNES HANDICAPÉES À CHAUMONT-GISTOUX: BILAN ET PERSPECTIVES

Pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille, un Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée (CCCPH) fonctionne dans notre commune depuis octobre 2007.

Après deux ans de travail, on peut dire que nous n'avons pas chômé ! Et tout cela dans un esprit de partage et de convivialité fort agréable, où chacun s'investit à son rythme et selon ses possibilités …

Rapidement, quatre groupes de travail se sont créés pour avancer plus efficacement et pour respecter les priorités et centres d'intérêt de chacun :

- **Information et sensibilisation** : on estime que les personnes en situation de handicap au sens large (cela inclut les personnes très âgées, les malades chroniques, …) représentent environ 10 % de la population. Il est inadmissible que ces personnes soient exclues de nombre d'activités, voire que l'on ne tienne même pas compte de leur existence.
  Le groupe de travail vise à assurer une présence transversale dans la vie communale et à sensibiliser la population à cette réalité via une participation à l'accueil des nouveaux habitants, à la journée de la diversité proposée aux élèves de 4e primaire, à Place aux enfants destinée aux 8-12 ans ou encore en assurant une distribution de folders.

- **Accessibilité et mobilité** : dans ce cadre, une «promenade douce» accessible aux personnes plus lentes, en chaise roulante ou avec poussette d'enfants a été proposée le 20 septembre dernier lors de la Journée de la mobilité. L'objectif était, en partenariat avec le groupe Sentiers, d'identifier une promenade accessible par village et de les publier tour à tour dans votre journal communal préféré ! Le groupe de travail a également oeuvré avec le Service technique communal à aménager l'accès aux bureaux de vote lors des dernières élections au mois de juin : un folder clair et complet a été diffusé rappelant que «Voter est un droit pour chacun !». Actuellement, c'est sur l'aménagement du centre de Gistoux que se penchent les membres, de même que sur l'accessibilité du bureau de la handi-contact avec l'aide du Bourgmestre.

- **Loisirs pour tous** : ce groupe de travail vise à ce que le handicap ne soit pas un obstacle pour les loisirs et le plaisir. Il organise, généralement le mercredi après-midi, des activités variées au départ des centres d'intérêt manisfestés : visite de jardins, visites culturelles, spectacle, shopping, … Ces activités sont accessibles car elles s'organisent près de chez vous. Elles sont prévues pour les personnes à mobilité réduite et sont d'un coût modeste. Un transport en bus communal est possible si vous ne pouvez pas vous déplacer ; l'ambiance est bon enfant. Quelques idées des dernières manifestations : visite à Louvain, au Musée d'Afrique Centrale, jeux de société, scrapbooking, journée à la mer … Des animations intergénérationnelles sont prévues également.

- **Projet de réalisation d'un centre de jour pour personnes en situation de handicap mental léger ou modéré** : c'est notre dernier groupe de travail et assurément le plus ardu et le plus difficile à faire progresser. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous avez de l'énergie et/ou des idées !

Et voilà le travail ! Nous avons encore beaucoup d'enthousiasme et des idées à revendre !
Dans chaque Amalgame, nous vous tiendrons au courant de nos avancées et de nos projets. Si nos objectifs vous parlent, si l'ouverture de notre société à tous vous semble importante et gage d'une civilisation humaine, lisez le petit encart ci-joint et rejoignez-nous …

Natacha VERSTRAETEN
Présidente du C.C.C.P.H.

Appel à candidats

Vous êtes une personne handicapée, vous vivez aux côtés d'une personne ou d'un enfant en situation de handicap, vous souhaitez vous investir dans cette problématique ? Votre participation nous permettrait de faire avancer nos objectifs communs.

Vous avez des questions, vous êtes intéressé ?

N'hésitez pas à prendre contact avec **Ingrid ANNET, Handi-contact** de notre commune qui sera ravie de vous fournir plus d'explications Tél. : 010/68.72.25 les lundis et mercredis.

PLACE ... AUX ENFANTS : ÉDITION 2009!

Ce 17 octobre 2009 pour la quinzième année consécutive se déroulait la journée **Place aux Enfants**. Cette année, les 8-12 ans de notre commune ont sillonné nos villages ensoleillés à la rencontre d'adultes enthousiastes qui leur ont fait partager leur passion, leur métier.

Nous remercions encore les 40 hôtes d'un jour qui ont débordé d'inventivité pour accueillir toute la matinée les petits groupes de quatre à huit enfants : certains d'entre eux œuvrent avec nous depuis 15 ans …

Les enfants ont pu se mettre dans la peau d'un avocat, d'une personne aveugle, d'un gérant d'une moyenne surface, d'un pompier …

Ils ont pu s'ouvrir à la créativité en s'initiant à l'art des perles, la rencontre d'un peintre animalier, un artiste de BD.

Ou encore s'interroger sur l'environnement en découvrant la réserve naturelle de la Champtaine, un jardin écologique ou … en cuisinant des plantes.

Ou enfin rencontrer le monde animalier; les chevaux, les abeilles, un kiné pour chien…

Nous remercions aussi les parents qui ont conduit et encadré toute la journée ces 110 enfants.

Sans leur collaboration, cette journée citoyenne qui se déroule dans toute la Communauté française ne pourrait avoir lieu.

Merci aux enfants qui ont pétillé de joie et d'enthousiasme et osé la découverte!

Cette belle journée s'est clôturée par un spectacle merveilleux sur la thématique du respect, abordée avec beaucoup d'humour et, là encore, nos chérubins ont partagé la scène avec les acteurs.

Merci encore et **à l'année prochaine. Rendez-vous le 16 octobre 2010!**

Le Comité organisateur : Marie-Pierre CHAPELLE, Serge DENIS, Anne FISSE, Anne HOORNAERT, Violette MATTHIJS, Isabelle SZULE, Natacha VERSTRAETEN

N.B. : Si vous voulez partager vos impressions, n'hésitez pas à envoyer un petit mail à Isabelle SZULE : isabelle.szule@chaumont-gistoux.be

QUAND LES ACCUEILLANTES EXTRASCOLAIRES FONT DES PROJETS A DION ...

Prendre soin des enfants avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors des journées pédagogiques, ce n'est pas donné à tout le monde!

Depuis quelques années à Chaumont-Gistoux, les accueillantes extrascolaires se forment : formation de base, formation continuée (cette année, on y parlait de la gestion des conflits entre enfants); c'est décidément un métier exigeant, qui demande une qualité d'accueil, une capacité à offrir attention et limites, une disponibilité extraordinaire, mais aussi des temps de réflexion sur ce que nous, professionnels, voulons apporter aux enfants qui nous sont confiés et à leurs familles.

C'est ainsi que le 5 novembre dernier, l'équipe extrascolaire de l'Ecole communale de Dion-Valmont s'est retrouvée toute une journée pour élaborer et surtout «coucher sur papier» leurs grandes et petites options pédagogiques.

Félicitations Mesdames pour cette naissance et bonne continuation!

Les deux sages-femmes qui accompagnaient la naissance :

Isabelle SZULE, coordinatrice Accueil Temps Libre
Natacha VERSTRAETEN, Présidente du CPAS, en charge de l'Enseignement

COLLECTE COMMUNALE DES SAPINS DE NOËL

Prenez rendez-vous !

Tout au long du mois de janvier, la Commune de Chaumont-Gistoux propose à tous ses résidents de se débarrasser, gratuitement, de leur sapin de Noël.

Pour être collecté par les soins de la commune, votre sapin doit être dépourvu de garniture et allégé de toute motte de terre ou support artificiel.

Le ramassage communal est ORGANISÉ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS à prendre, par téléphone, auprès du service Environnement au 010/68.06.91 entre 9h et 12h les mardis, mercredis et jeudis.

Ce service vous est uniquement offert du mardi 5 janvier au jeudi 4 février 2010.
Les demandes laissées sur la messagerie téléphonique ou à l'adresse électronique ne seront pas prises en compte car une date de collecte doit vous être précisée en direct par notre réceptionniste.
Pour ceux qui ne souhaitent pas utiliser la filière locale, **les parcs à conteneurs installés dans les communes voisines (Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Wavre et Incourt) acceptent, aussi gracieusement, vos déchets verts du lundi au samedi de 10 à 17 heures.**

Pour (re)découvrir le réseau des parcs à conteneurs et leur mode d'emploi, le «Guide pratique du tri des déchets en Brabant wallon» est un outil directement accessible sur le site électronique de l'Intercommunale du Brabant wallon (www.ibw.be). Des exemplaires sont aussi disponibles auprès des services communaux «Accueil» et Environnement». Enfin, sur simple appel téléphonique adressé au service Environnement au 010/68.06.91, cette brochure peut aussi vous être envoyée par voie postale.

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT
Eco-conseillère

DU CHANGEMENT POUR LA COLLECTE DE VOS ENCOMBRANTS ET AUTRES DÉCHETS À PARTIR DE 2010

Comme vous aurez, sans doute, déjà pu le lire dans les pages locales de certains quotidiens, à partir de 2010, la gestion des encombrants ménagers devient plus complexe et plus coûteuse parce que, même broyés, ils sont dorénavant interdits de mise en décharge.

Par ailleurs, pour se conformer à la législation en vigueur, les déchets d'équipements électriques et électroniques (tant les lave-linges que les ordinateurs, …) devront suivre, systématiquement, d'autres filières de traitement … comme les pneus en leur temps !

La Commune de Chaumont-Gistoux a donc décidé de supprimer les collectes d'encombrants en porte-à-porte telles que pratiquées jusqu'à présent ! Le surcoût aurait été, en effet, de plus de 13 % dès 2010, sans compter l'impact d'autres obligations régionales qui nous seront imposées fin 2010. Le respect du «coût vérité» du traitement de nos déchets ET de maintien de la taxe à un niveau raisonnable était à ce prix.

Vers les parcs à conteneurs, les filières de récupération et recyclage, la location de conteneurs adaptés, …

Pour l'évacuation de ces déchets, vous êtes d'abord invités à vous rendre au parc à conteneurs le plus proche de votre domicile ou le plus facile d'accès en rapport avec vos déplacements habituels (travail, école, magasins, …). Les sites les plus proches de Chaumont-Gistoux sont installés à Perwez (photo), Louvain-la-Neuve, Wavre et Incourt.
Pour rappel, Chaumont-Gistoux aura, enfin, son parc à conteneurs dans quelques mois. Nous vous tiendrons, bien entendu, régulièrement, au courant de l'évolution de cet important dossier.
Vous pouvez aussi contacter, si vos objets sont encore en bon état, les entreprises qui ont fait de la récupération et du recyclage leur objet social (vêtements, mobilier et objets de décoration, matériel informatique récent, électroménager de qualité, jouets et livres (http://www.res-sources.be).
Si les objets à éliminer sont trop conséquents (en poids ou en volume) pour être transportés par vos soins et/ou non valorisables, vous pouvez encore faire appel à des sociétés privées spécialisées dans la collecte et le traitement de ces déchets (voir le réseau électronique ou les pages jaunes du bottin téléphonique).

… ou le porte-à-porte personnalisé sur simple appel téléphonique !

Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre au parc à conteneurs (objets trop lourds ou trop grands, pas de véhicule adapté, …) et que vous ne pouvez pas faire appel à une société privée, vous pouvez alors appeler l'Intercommunale du Brabant wallon. **Veuillez alors lire attentivement ce qui suit tant pour la procédure à suivre que pour la liste des matières qui sont susceptibles d'être enlevées via ce service (cette information est aussi fournie au verso de votre calendrier de collectes 2010 «Fost plus»).**
Vous formez le **numéro de téléphone gratuit de l'I.B.W. : 0800/49.057**. L'appel est enregistré (laissez vos coordonnées, types de déchets, volume estimé, …) et un rendez-vous est fixé dans les semaines qui suivent. Les déchets doivent être triés et sortis pour l'heure fixée. Il est conseillé de les sortir le jour même pour éviter tout dépôt sauvage.
Le prix de l'enlèvement est fixé à 10€ pour les deux premiers m³. Un m³ supplémentaire peut être évacué au prix de 10€. Le maximum autorisé est donc de trois m³ pour un prix de 20€.
Pour sa part, la Commune prend en charge un montant forfaitaire de 30€ par intervention de l'I.B.W.
Les personnes devront être présentes lors de l'enlèvement afin d'effectuer le paiement comptant et de signer un bon d'enlèvement. En cas d'absence, de non paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera réalisé !

Sont Acceptés :

Avant tout : tout objet trop grand et/ou trop lourd pour entrer dans un sac poubelle et qui reste dans des limites acceptables pour le collecteur ! Un volume total maximum de trois m³ pour des objets d'un poids inférieur à 50 kg et d'une taille inférieure à 3 m x 1,5 m.

- les grands objets en plastique : bassines, meubles, tables, chaises, gouttière en PVC, etc.

- les grands objets en métal : bassines, meubles, tables, chaises, vélos, etc.
- les grands objets en bois : meubles, portes, chaises, châssis, meubles en rotin, etc.
- les tapis, matelas, fauteuils, divans, etc.
- les verres plats : miroirs, vitres, carreaux, etc.- à bien emballer, pensez aux chargeurs !
- les souches, troncs d'arbres et branches de plus de 15 cm de diamètre;
- les équipements électriques et électroniques : lave-vaisselle, lave-linge, frigo, etc.
- les grands objets inertes : lavabos, cuvettes de WC et bacs ;
- les pneus (avec ou sans jantes) de camionnettes et véhicules utilitaires légers, de motos et scooters, de voitures, remorques, caravanes et 4x4.

Sont Refusés :

- Les ordures ménagères : sac réglementaire blanc - collecte en porte-à-porte chaque semaine;
- les P.M.C. : sac réglementaire bleu - collecte toutes les deux semaines (voir calendrier);
- les papiers et cartons : collecte toutes les quatre semaines (voir calendrier);
- les bouteilles et bocaux en verre : bulles à verre ou parcs à conteneurs;
- les déchets inertes en vrac : gravats, briquaillons, briques, tuiles, carrelages, béton, etc. - parcs à conteneurs pour des volumes inférieurs à 2 m³ ou centres de recyclage privés pour des volumes supérieurs à 2 m³;
- les déchets verts : tontes de pelouse, tailles de haies, petites branches de moins de 15 cm de diamètre, etc. - parcs à conteneurs pour des volumes inférieurs à 2 m³ ou plate-forme de compostage de l'IBW à Virginal pour des volumes supérieurs à 2m³ - 067/64.68.77 - ou le service communal Environnement (voir les conditions d'accès plus bas sur ce calendrier);
- les déchets spéciaux (petits déchets chimiques) : pots de peinture, vernis, pesticides, cirages, batteries de voitures, extincteurs, tubes néon,... (parcs à conteneurs);
- l'amiante-ciment "Eternit" : tôles ondulées, ardoises, tuyaux, etc. Soit dans les parcs à conteneurs - conditionnés dans des sacs spécifiques de 100 litres en vente à l'Administration communale (service Accueil) au prix de 4€/pièce soit dans les centres de recyclage privés pour des volumes supérieurs;
- les bonbonnes de gaz qui doivent être rapportées au magasin où vous les avez achetées. Si vous ne vous en souvenez plus, la plupart des stations-services reprennent les bonbonnes de leur propre marque;
- et également exclus, tous les déchets d'origine professionnelle et industrielle !

Pour tout renseignement complémentaire sur la gestion des déchets, visitez le site électronique de l'Intercommunale du Brabant wallon : www.ibw.be ou contactez celle-ci au téléphone gratuit : 0800/49 057 – Courriel : valmat@ibw.be.

Le service communal Environnement est, également, à votre disposition pour vous fournir, dans la mesure du possible, des conseils de gestion de vos déchets ménagers (consignes de tri, réduction des quantités de déchets à la source, …) : 010/68.06.91 (permanences téléphoniques les mardi, mercredi et jeudi entre 9 et 12 heures) ou par courrier électronique (ml.serret.jm@belgacom.net ou environnement@chaumont-gistoux.be).

Philippe MIGNON, Echevin de l'Environnement
Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT, Eco-conseillère

SURVOL DES AVIONS : ON NOUS PREND POUR DES...

Le Conseil communal du 26 octobre 2009 a voté, à l'unanimité, une nouvelle motion concernant le survol des avions atterrissant à l'aéroport de Bruxelles - National. Ce n'est que la troisième du genre depuis 2005 !

Pourquoi une telle persévérance ? Parce que peu de décideurs semblent se soucier d'une nuisance qui s'accentue de plus en plus et que la technique du «fait accompli» est devenu la règle en haut lieu.

Depuis plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, on constate en effet, que Belgocontrol tente de modifier les procédures aéronautiques d'approche vers la piste d'atterrissage 02 en faisant arriver illégalement les avions qui vont atterrir à Zaventem en survolant certaines communes du Brabant wallon, dont la nôtre.

En outre, le Ministre Schouppe semble décidé à faire du Brabant wallon le dindon de la farce de sa politique de trafic aérien. Il veut modifier les normes de vent en préférant 5 nœuds alors que 8 nœuds sont d'application depuis des décennies et n'ont jamais posé de problème. Il faut savoir que 5 nœuds signifie plus de décollages sur les pistes 07 ou 20 et plus d'atterrissages (souvent à trop basse altitude) sur la piste 02, c'est-à-dire plus de survols de notre région et plus de désagréments encore pour notre population.

Enfin, cette motion se justifie d'autant plus que tous nos relais francophones naturels ne sembleraient pas convaincus des dommages subis par le Brabant wallon. A ce sujet, il faut se féliciter que le Ministre Reynders soit intervenu pour que certaines communes (dont la nôtre) aient pu être reçues le 16 septembre par la Direction Générale du Transport Aérien. Nous existons enfin à leurs yeux, même si nous sommes toujours exclus du Forum de Concertation officiel dont la composition a été fixée en fonction d'une exposition au bruit mesurée en…2008 !

La motion a été adressée au Premier Ministre, aux Vice-Premiers Ministres, au Secrétaire d'Etat Schouppe ainsi qu'aux administrations concernées, elle s'oppose aux modifications d'atterrissage sur la piste 02 qui ne doit être utilisée qu'exceptionnellement et elle plaide pour le retour à la norme de vent historique de 8 nœuds.

A l'heure où j'écris cet article, les plaintes se multiplient dans nos communes, elles se comptent par milliers. A un point tel que les acteurs du dossier, dont le service de médiation (!!!), «filtrent» ces plaintes. Nos concitoyens sont cependant loin d'être des dépressifs en puissance comme semble le suggérer le Ministre responsable pour qui «la perception des bruits n'obéit pas toujours à une réalité physique mesurable…»

Le nouveau Gouvernement wallon a aussi un rôle important à jouer dans ce dossier, ne fût-ce qu'en mettant à la disposition des communes du Brabant wallon tous les outils nécessaires pour objectiver une fois pour toute les constats partagés par de plus en plus d'habitants.

Il est indispensable de créer un front uni et de mettre tous les moyens en œuvre pour lutter contre ce qui constitue une réelle atteinte à notre intégrité.

Philippe MIGNON,
Echevin de l'Environnement

TOUT-EST-CULTURE

La culture est un mot étrange pour désigner une réalité bizarre. On ne sait pas très bien ce que c'est, on y fourre tout ce qui appartient au domaine des loisirs, de la télé, des sorties du vendredi soir. Dans les journaux, elle remplit les pages qu'on survole à peine (sauf quand on a des chances d'y trouver le nom de son petit neveu qui a donné un spectacle de marionnettes à la salle paroissiale de Gouy-lez-Piéton), et les affaires culturelles sont toujours la dernière compétence que se refilent les mandataires, au moment de constituer un exécutif. Il suffit d'ailleurs d'indiquer ce mot dans le titre de ce texte pour prendre le risque de voir la moitié des lecteurs passer à la page suivante.

Tout cela finalement n'est pas grave, n'a rien de triste ni de choquant : la culture est une réalité si riche, si vivante, qu'elle n'a pas besoin d'être montée en épingle, d'occuper les pavois, d'être courtisée. La culture, c'est la vie tout entière, avec ses liens. C'est la somme de ce qui relie les humains entre eux, de ce qui les fait prendre part à un groupe, à une espèce.
Vous souvenez-vous de l'épicerie de Jean et Léonie Flémal, à Dion-le-Mont ? Vous souvenez-vous que, jadis, le village de Gistoux était traversé par une voie de tram, et que la Chaussée de Huy était bordée de grands arbres sur toute la longueur du bourg ? C'est un fait culturel, ça participe au rapport qu'on entretient avec le lieu qu'on habite, avec les gens qui y vivent, et (par extrapolation) avec d'autres gens qui ont vécu à d'autres époques, dans d'autres endroits : aux bonbons de notre enfance, aux longues routes bordées de platanes que l'on a tous connues en traversant la France, et aux trams vicinaux qui reliaient Frameries à Lobbes en passant par Mons et par Binche.
Nos ancêtres se sont emparés du réel, ils l'ont pétri, puis ils se sont montrés créatifs, ils ont imaginé de nouveaux tracés. Ils nous ont légué des territoires réels et imaginaires. Aujourd'hui, c'est notre tour : et quelles créations laisserons-nous à ceux qui nous suivront ? La culture nous relie à nos ascendants, nous relie à nos descendants, elle s'ancre dans nos villages et nous connecte à tous les habitants des pays de la Terre.
Le parti ECOLO ne peut que se sentir impliqué par ce type de perspective, dès lors qu'il s'agit de respecter ce qui a existé, pour créer un avenir vivable, durable, riche, fécond. Dès lors qu'il s'agit de dessiner des solutions nouvelles envers des problèmes totalement inédits. Dès lors qu'il s'agit de former des réflexions qui prennent racine dans un village pour concerner la planète tout entière.

Ici, à Chaumont-Gistoux, des dizaines de personnes créent. Pétrissent la pâte des réalités anciennes, pour en faire exister de nouvelles. Des dizaines de peintres peignent, font émerger des images insolites, ouvrent nos yeux. Des sculpteurs sculptent, érigent des formes que l'on n'avait pas vues avant eux. Des musiciens nous font aborder à des rivages nouveaux. Il existe une troupe de théâtre qui fait surgir des péripéties étonnantes. Il existe même un romancier, paraît-il, pour dessiner le tracé de continents imaginaires, sur lesquels pas un humain n'a encore posé l'œil ni le pied. Il existe de nombreux créateurs qui élèvent des bornes un peu plus loin, derrière nos habitudes, et qui repoussent les horizons. Qui s'échinent à rendre le lendemain plus lumineux que la journée de la veille. Qui font un travail de créateur, de visionnaire parfois. Savez-vous que notre commune comporte aussi, entre autres, un facteur d'orgues, un violoniste de talent, des architectes, des chanteurs classiques, des comédiens, des chorales profanes et paroissiales, un atelier d'art floral, des musées, un syndicat d'initiative ?...
Pas de récupération douteuse : ECOLO ne rallie pas toutes ces gens. Mais il les regarde faire et les respecte. Il s'en émerveille, et donne du prix à leurs réalisations. ECOLO espère en la création. Anne-Marie Louette, Échevine de la culture, stimule les initiatives. Christian Boderi, Président du Centre culturel, accueille avec ses collaborateurs des expositions, des concerts, des conférences, des représentations théâtrales dont on ne mesure pas assez la valeur. Et à la province du Brabant wallon, Flo Michel, députée provinciale chargée de cette compétence, soutient la culture avec énergie et détermination. Il est précieux que cela se sache.

Xavier DEUTSCH,
Pour la locale ECOLO de notre belle commune

COMPTE-RENDU DES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2009

Ils furent près d'un millier à franchir les portes du Syndicat d'Initiative les 12 et 13 septembre derniers.
Seize édifices (publics ou privés) étaient mis à l'honneur.

Nos «**réaffectations**» communales, la Maison communale et l'Espace Perez, se racontaient au fil de reportages photographiques.
Visite guidée et petit concert d'orgues à l'église Saint-Martin de Dion-le-Val.
La ferme d'Arnelle, le Moulin du Bloquia, que de beaux aménagements respectant le caractère historique des lieux.

Notre **Patrimoine du 20e siècle** était représenté par celui que les enfants ont surnommé «le géant», nous l'appelons le Château d'Eau, et par une très belle maison de style moderniste à Longueville.

L'architecture «futuriste»
Très nombreux sont ceux qui se sont pressés aux portes des maisons «futuristes» de Chaumont-Gistoux.
Nous leur avons donné ce nom pour leur architecture originale et innovante tant au niveau esthétique qu'environnemental.
Signe des temps, les habitations présentant d'importantes économies d'énergie ainsi que la maison passive n'ont pas désempli durant les heures de visite.

Merci à tous ces habitants qui n'ont pas hésité à partager leur expérience et leur temps et qui ont accepté de faire visiter leur maison avec tellement de gentillesse.

Merci encore aux : Deru, Simon, Detroz, Deshtexe, Torfs-Clerinx, Alghisi … et merci aux architectes pour la documentation fournie.

L'an prochain, les «Journées du Patrimoine» seront consacrées aux «Métiers du Patrimoine».

Anne-Marie LOUETTE - Echevine de la Culture

SCOUTS PLURALISTES – 298e BW – CJD – DION-VALMONT
PREMIÈRE ÉDITION DU « FESTI'VALMONT » !

Après plusieurs mois de travail, voici le jour venu : les personnes qui animent les stands s'installent, le chapiteau est monté, le site sécurisé (les pompiers sont passés : c'est conforme, l'infirmerie est en place … mais elle n'aura pas à intervenir), les ingrédients et le matériel sont rassemblés pour que la fête commence.

Une fête organisée par le CJD (Club Junior de Dion-le-Mont) – 298ième unité scoute pluraliste de Dion créée il y a maintenant 35 ans. Un «**Festi'Valmont**» qui célèbre l'inauguration de nouveaux locaux, deux pavillons préfabriqués installés dans la nature, derrière une aile de l'école communale. Ces nouveaux locaux scouts sont destinés à remplacer les anciens situés dans l'Espace Perez et maintenant destinés à la création d'une crèche communale.

L'idée était simple : créer un **festival convivial et festif** qui montre la place qu'occupent les scouts dans la vie du village et d'y mêler les autres associations qui nous entourent. Une fête à notre image : dynamique, jeune et créative mais ouverte à tous petits et grands !

Au menu de l'après-midi une série d'activités pour les familles et amis : ateliers créatifs (poupées africaines, jeux en bois, jonglerie, château gonflable, parcours Hébert, maquillage et création d'objets en Tetrapack animés par nos chefs) mais aussi stands «Sentiers», «Amnesty», groupe djembé, marionnettes et contes pour enfants. Côté collations, les scouts et guides ont prévu des crêpes, des châtaignes ainsi que des gâteaux et des boissons diverses. Une occasion d'être proches des habitants de la Commune. Plus de 250 personnes sont venues ! Des anciens de l'unité, bien sûr, mais aussi des gens du village attirés par la publicité et par le bruit…c'est que «ce n'est pas tous les jours qu'il se passe quelque chose chez nous à Dion» nous racontent les anciens !

A 17 heures, les représentants de Chaumont-Gistoux et des scouts, Bourgmestre en tête, inaugurent les locaux de manière officielle avec un beau rassemblement et une musique intense, les gorges sont nouées, l'instant est solennel et plein d'émotions. Les discours sont suivis d'un lâché de centaines de ballons et bien entendu d'un drink de l'amitié !

La suite s'enchaîne très vite : pendant les discours, les ingénieurs du son trépignent. Il faut faire silence. Enfin, ils peuvent faire les tests techniques car l**a soirée se verra ponctuée par 4 concerts !**

Le temps est de la partie : nous sommes en octobre, mais il fait sec et la température reste vraiment agréable. Le festival musical peut commencer !

4 groupes se succèdent alors sur le parking de l'école transformé pour l'occasion en «espace concert» et nous accueillons ainsi *Les Mâles propres* aux textes ciselés, les *Gazigann* qui montent sur scène portés par un public conquis à leur cause : les membres du groupe sont trois frères faisant partie du CJD ! Leur rock percutant met une très bonne ambiance. Suivi de *The Red Flowers*. Le groove, c'est leur élément et le chanteur explose littéralement, prenant au passage un bain de foule (si, si, on a des photos). Enfin, vers 22h30, c'est *Turdus Philomélos* qui prend le relais. Musique festive aux accents folks, ils mettent l'ambiance pour un public composé de près de 500 personnes !

Les bars sont à sec, le froid tombe sur Dion-le-Mont, le Festi'Valmont touche à sa fin : il est temps de démonter rapidement ce qui est indispensable … Demain, les volontaires termineront la besogne … dès 8h30 !

Nous souhaitons remercier ici la Commune et son équipe technique de nous avoir si bien épaulés, tous les volontaires qui ont animé les ateliers et donné un coup de pouce ainsi que toutes les personnes qui étaient présentes au Festi'Valmont !

Cette première à Dion-le-Mont fut une très bonne expérience … épuisante pour les organisateurs, mais riche en émotions ! Et puis qui sait… à l'année prochaine peut-être?

Alain RAIFF, parent
Yves MIGNOLET, responsable d'unité

OPERATION GRENOUILLES POUR NOS SCOUTS

Après avoir hiberné dans un endroit abrité dans les bois, les grenouilles reviennent généralement où elles sont nées.
Beaucoup d'entre elles sont écrasées par les voitures en traversant les routes.

Dans notre village, l'Avenue du Ronvau est un endroit de passage pour batraciens.

Avant le printemps prochain, les Scouts de nos cinq Unités guidés par Madame Serret-Bragulat, l'Éco- conseillère, auront construit des passages temporaires pour batraciens le long de cette voie.

Recueillies dans des bacs et redéposées dans leur milieu naturel, nos amies les grenouilles pourront continuer sereinement leur cycle de vie.

Anne-Marie LOUETTE,
Echevine de la Jeunesse

ROCK JEUNES

Rock, Folk Rock, Indie Rock, Electro Rock …

Une organisation conjointe de l'AMO Carrefour J, du Centre Culturel et de la Commune de Chaumont-Gistoux.

Vous êtes jeune musicien débutant originaire ou habitant de Chaumont-Gistoux,
Vous cherchez à rejoindre un groupe existant,
Vous souhaitez former votre propre groupe,
Nous sommes à votre disposition pour vous aider à rencontrer d'autres jeunes, centraliser vos demandes et vous permettre de vous «mettre en musique».

Pour plus de renseignements, appelez Jérôme Roland à Carrefour J au 010/24.30.78 de 9h à 18h, avant le 10 janvier 2010.

Mini festival Rock pour débutants et Confirmés

Suite au succès de l'an passé et au bonheur des jeunes ayant réalisé un de leurs premiers passages sur scène,
Suite à la fierté des familles et des amis venus les écouter …
Nous réitérerons l'expérience le 20 mars 2010 à la salle de l'Amitié.
L'après-midi de 14h à 19h, nos jeunes s'essayeront avec plaisir et
de 19h à 22h, nous retrouverons quelques groupes qui ont déjà fait un joli petit bout de chemin.
Le programme sera disponible sur le site de la commune et sur celui du Centre Culturel à partir du mois de février 2010.

Entrée 5€
Le nombre de places est limité.

Anne-Marie LOUETTE,
Echevine de la Jeunesse

RADIO «TERRE FRANCHE» À CHAUMONT-GISTOUX SUR 105.9

Implantée à Chaumont-Gistoux depuis 1985, Radio «Terre Franche» mérite votre confiance.

Outre les programmes animés, dont certains uniques tels que le (vrai) Jazz, la Country Music, e.a., sur une radio locale, celle-ci offre des programmes ininterrompus de 9h à 21h (22h le week-end) avec des chansons françaises des grandes années du Music-hall, les nouveautés, les artistes belges n'étant pas diffusés sur les grosses radios (avec interviews en studio), la musique du monde, la musique classique, des reportages etc…, sans oublier les informations locales et culturelles qui lui parviennent. Bref, il y en a pour tous les âges et tous les goûts.

Une équipe de bénévoles déterminés qui se met totalement au service de ses auditeurs et des autres associations de l'entité ainsi que de celles des communes voisines.

Une occasion aussi pour les commerçants et indépendants de la Commune et des environs de faire leur publicité par un autre moyen qu'un «toutes-boîtes» et certainement pour moins cher. Celles-ci sont diffusées au minimum 5 fois par jour, 7 jours sur 7.

Rejoignez l'équipe en devenant vous-même animateur(trice). Il y a de la place pour vous!

Retrouvez toutes les informations utiles concernant votre radio locale, sur les programmes, sur les animateurs et les différents moyens de la contacter sur : www.radioterrefranche.be

E-mail : rtf105.9@skynet.be
Fax : 24h/24 : 010/84.02.76
Tél. : 010/84.02.76 ou 02/726.17.12
Avenue du Ronvau, 8A
1325 Chaumont-Gistoux

CENTRE CULTUREL DE CHAUMONT-GISTOUX

En ce début janvier 2010, vous trouverez, dans votre boîte aux lettres, notre Agenda Culturel qui détaillera les événements prévus dans ces prochains mois. Conservez-le et consultez aussi notre site internet : centreculturelchaumont-gistoux.be.

En voici déjà un aperçu :

- **Le 6 février**, à la salle Saint-Martin de Vieusart, une soirée sud-américaine avec l'ensemble musical Crystal : concert, animations, expo, restauration.
- **Les 12, 13, 14 février**, au Centre Perez, exposition de photos «Couleurs Birmanes», par Guido Marcon, notre concitoyen photographe au parcours mondial.
- **Le 28 février**, à l'église de Dion-le-Val, une chorale d'enfants : Chantourinnes nous enchantera. Un vrai vent de fraîcheur !
- **Les 13, 14 et 21** mars, au Centre Culturel, un labo photo exceptionnel pour apprendre à modifier à votre gré vos photos sur votre PC.
  Lire l'article plus complet par ailleurs dans cet Amalgame.
- **Le 20 mars**, à la salle de l'Amitié, concert Rock, avec la participation de groupes de chez nous.
- **Le 23 avril**, à la salle de l'Amitié, conférence peinture, par Chantal Vermeulen. La suite de ses brillants exposés didactiques.

Et déjà, **le 4 juin**, un témoignage sur un vécu au Congo avant l'indépendance, puis une lecture-concert dans la roseraie, en juin également.

Le tout, en attendant la concrétisation d'autres idées en cours … à suivre sur notre site, dans notre agenda ou via nos diverses publicités ponctuelles.

Christian BODERI,
Président
010/68.99.85

Labo Photo Numerique

Le Centre culturel de Chaumont-Gistoux propose un labo photo numérique selon une formule innovante. Une photographe professionnelle, Laetitia Paillé, et un infographiste, Jérôme Coche, conduisent conjointement le labo. Comment prendre de meilleures photos, comment les améliorer avec les outils informatiques, comment les imprimer sur l'imprimante mise à disposition. En un mot un labo photo qui couvre, par des exemples concrets, la chaîne complète de la prise de vue à l'impression.

Les labos se tiennent le samedi 13 et le dimanche 14 mars 2010 de 14h à 17h et le dimanche 21 mars 2010 de 14h à 17h au Centre culturel - 12, rue du Village à Dion-le-Mont.

Pré-requis : se munir de son PC (un portable est plus commode) équipé de Windows XP ou Vista. Le logiciel Photoshop Element devra être téléchargé gratuitement pour une évaluation de 30 jours avant le début du labo.

La participation aux frais pour les 3 séances de 3 heures est de 50€ à verser au compte du Centre culturel 001-2618957-33.

Le nombre de participants est limité à 15 personnes. L'inscription est effective dès réception du paiement. Ne tardez pas à vous inscrire, la **date limite d'inscription est fixée au samedi 6 mars 2010**.
Si le nombre de participants est inférieur à 10, le Centre culturel remboursera les inscriptions.

E-mail : guy-thomas@skynet.be

MARS 2010 - LABO PHOTO NUMERIQUE

Samedi 13 et dimanche 14 mars 2010 de 14h à 17h
Dimanche 21 mars 2010 de 14h à 17h
Centre culturel – 12, rue du Village à Dion-le-Mont.
PAF : 50€ à verser au compte du Centre culturel 001-2618957-33.
Renseignements et inscriptions :
Guy THOMAS – Tél : 010/22.72.13

CERCLE HISTORIQUE DE CHAUMONT-GISTOUX INVITATION A L' APERITIF DU NOUVEL-AN

Ouvert à tous, membres et non membres, c'est en compagnie de l'accordéon diatonique de madame **Françoise ROBERT**, professeur honoraire de formation musicale et de chant d'ensemble à l'Académie de musique de Grez-Doiceau que nous partagerons le verre de l'amitié. Ce sera aussi l'occasion de vous dévoiler nos projets.

Quand ? Le dimanche 10 janvier 2010 à 11h.

Où ? A la Salle des Fêtes de Dion-le-Val, rue de l'Ecole n° 8 à Dion-le-Val.

Monsieur **Jean-Jacques Gaziaux**, auteur dialectal sera présent et dédicacera sa dernière publication, «*Amours Wallonnes*», en vente au prix de lancement de 25€.

Robert HAULOTTE
Président

GROUPE «ECOUTE & AMITIÉ» DE DION-VALMONT

Nous sommes une association de fait, un groupe de bénévoles à l'écoute des personnes seules, malades ou tout simplement, désireuses d'une visite.

Personne de contact : Nicole ANTOINE
Tél. 010/24.21.14

AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE DE CHAUMONT-GISTOUX

Radhia, si lointaine et si proche…

Il est des personnes, parfois, dans certaines familles, qui habitent loin, mais avec lesquelles on se sent de connivence. Un lien existe, que ne peuvent entamer les distances.
Radhia Nasraoui est de Chaumont-Gistoux. Complètement, totalement chaumontaise. Elle est citoyenne d'ici, elle est des nôtres. Pourtant, son passeport est tunisien et c'est à Tunis qu'elle habite, à Tunis qu'elle travaille, avocate, au service des gens que les sbires du Président Ben Ali emprisonnent et soumettent à la torture. Il ne fait pas bon penser comme on veut, en Tunisie. Il est dangereux de le faire savoir aussi.
Défendre ces gens est intrépide, mais c'est le devoir que Radhia Nasraoui s'assigne sans relâche, obstinément.
Fin octobre, la tension était palpable. C'était les élections législatives et présidentielles, jouées d'avance faute d'une opposition autorisée. Certains ont voulu dire que les dés pipés ne leur convenaient pas. Ils ont été molestés, emprisonnés.
Radhia est de ceux-là. Son mari s'est réfugié dans la clandestinité, une nouvelle fois, pour éviter une nouvelle arrestation synonyme de sévices.
Radhia se bat pour des valeurs qui nous appartiennent à tous : la justice, l'équité.
Nous pouvons lui donner un coup de main : lui écrire la réconforte et dit aux autorités qu'elles doivent prendre garde car la communauté internationale veille sur elle.
Son adresse : Rue Oum Kalthoum 57 bis à Tunis 1001 – Tunisie.

Une lettre, une carte, un mot : un geste qui compte. L'heure est aux vœux. Ne l'oubliez pas.

Laurent DEUTSCH
Tél : 0475/48.91.47

TELEVIE 2010

Nous vous invitons tous à participer au dîner et aux deux soupers organisés au profit du Télévie en la salle St Martin de Vieusart les

- Les vendredi 29 et samedi 30 janvier 2010 dès 19h00
- Le dimanche 31 janvier 2010 dès 12h00.

Réservation obligatoire avant le 20 janvier 2010

M. Joseph JANDRAIN : 0476/20.42.00
Mme Jeanine ALSTEEN-AUBECQ : 010/68.94.25
Coiffure Bernadette : 010/68.97.86

Menus

Vendredi 29 janvier 2010
1 Sauret, pomme de terre en chemise, dessert PAF : 10€
2 Saurets, pomme de terre en chemise, dessert PAF : 14€
Vol-au-vent : PAF 15€

Samedi 30 janvier 2010 et Dimanche 31 janvier 2010
Apéritif, boudin saucisse, purée et compote de pomme, dessert PAF : 14€
Enfant de moins de 12 ans : PAF 8€

ILES DE PAIX - 40e CAMPAGNE D'ILES DE PAIX - 15-16-17 JANVIER 2010

« Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie »

C'est devenu une tradition. Juste après les fêtes de fin d'année, la galette des rois à peine digérée, ce sera le temps des modules Iles de Paix!
A la mi-janvier, plusieurs dizaines de milliers de personnes occuperont les sas de supermarchés, les carrefours et les rues des villes, villages et hameaux. Ils participeront à une grande opération de solidarité à laquelle tous les Belges francophones seront conviés.
C'est une des forces d'Iles de Paix : tout le monde peut apporter sa part, poser un geste en faveur de populations défavorisées. L'engagement n'est pas qu'une question de pouvoir d'achat. Les plus jeunes, dont le portefeuille n'est forcément pas très garni, peuvent vendre des modules. Chacun peut contribuer.
La pochette de 4 modules (ou de 2 cartes) se vend 5 euros. Otez-en les coûts de fabrication, et il reste 4,95€ pour les projets de l'association.
Cet argent ira au Burkina Faso, au Bénin, au Mali, en Equateur et au Pérou. Là-bas, des gens ont des idées pour améliorer leurs conditions de vie. Ils ont de l'énergie et de la volonté aussi. Il ne leur manque qu'un coup de pouce. Iles de Paix le leur apporte.
Les projets des gens, là-bas, sont multiples. Pour certains, c'est un barrage qui retiendra l'eau pendant toute l'année, leur permettant d'abreuver le bétail et d'irriguer des cultures.
Pour d'autres, c'est une formation parce qu'on est maire d'une commune et que celles-ci, désormais, doivent gérer de nombreuses responsabilités. Pour d'autres encore, c'est l'édification d'une école. C'est aussi une fromagerie, un forage, une route qui ne s'éboule pas chaque fois qu'il pleut, apprendre à vacciner, à cultiver le riz, à gérer un fonds de microcrédit, etc.

Ces projets, sont les leurs ; ils s'y investissent complètement. C'est un gage de durabilité. Si je reçois un poisson, je mangerai un jour. Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie.
Ils sont des centaines de milliers à vivre mieux, là-bas, parce qu'ils développent leur autonomie. Et parce qu'ici, des gens se sentent concernés.
Vous pouvez toujours vous porter volontaires pour un coup de main à cette grande action de solidarité.

- Vous pouvez aussi verser un don au CCP 000-0000049-49 (déduction fiscale dès 30€ par an).
- Pour en savoir plus sur Iles de Paix ou rejoindre la campagne : www.ilesdepaix.org ou Tél : 085/23.02.54

Laurent DEUTSCH
Tél : 0475/48.91.47

ACTION DAMIEN

1 - Action Damien repart en campagne les 29, 30 et 31 janvier 2010

Vous le savez, Damien vient d'être canonisé. Pour beaucoup, cela a été l'occasion de découvrir que la lèpre existe encore. Même si la situation n'a heureusement plus rien de comparable avec ce qu'elle était à l'époque où Damien luttait à Molokaï.

La lutte continue

Si la lèpre, aujourd'hui, n'est plus aussi présente, Action Damien y est sans aucun doute pour quelque chose. Depuis 1964, elle a soigné des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffraient de cette maladie moyenâgeuse. Grâce à son personnel local et à la générosité de la population belge, elle a rendu santé, espoir et dignité à des millions de familles.
Mais le travail n'est pas fini. Chaque année, selon l'OMS, on dépiste encore 250.000 nouveaux malades. 250.000 personnes qui, sans traitement, risquent les mutilations et l'exclusion. Pour elles, Action Damien va continuer la lutte. Tant que le dernier malade de la lèpre n'aura pas été soigné, Action Damien continuera à traquer cette maladie d'un autre âge.

349.410

C'est dans ce but que, 365 jours par an, le personnel local d'Action Damien affronte les pires difficultés pour aller dépister et soigner de nouveaux malades. Des malades de la lèpre, bien sûr, mais aussi de la tuberculose, cette terrible tueuse qui, chaque année, fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !). Et le travail paie puisque, en 2008, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont permis de trouver et de soigner 349.410 personnes frappées par la lèpre, la tuberculose et la leishmaniose, la "lèpre des montagnes".

40 euros seulement !

Et, finalement, cela ne coûte pas si cher. 40 euros suffisent en effet à Action Damien pour soigner un malade. Avec 40 euros, on peut éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose.
Mais, 40 euros, c'est impayable pour la grande majorité de la population dans les pays où Action Damien est active. C'est pourquoi elle repartira en campagne les 29, 30 et 31 janvier 2010.
En cette période de crise, Action Damien a plus que jamais besoin de soutien. Elle a besoin de volontaires pour vendre ses marqueurs (5€ la pochette de quatre) et de donateurs pour concrétiser leur soutien (déductible fiscalement à partir de 30€) sur le compte 000-0000075-75.
Au nom des millions de malades déjà soignés et de ceux qui seront soignés demain, au nom des 1.500 collaborateurs locaux d'Action Damien, merci de poursuivre la lutte à nos côtés.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.
www.actiondamien.be. CCP 000-0000075-75

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

2 – Chantiers damien 2010 - offrir et S'offrir un cadeau de vie différent…

Partir avec les Chantiers Damien au Bangladesh, au Congo ou en Inde :

- c'est choisir d'apporter du mieux-être aux populations atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté ;
- c'est s'intégrer dans une équipe et s'impliquer dans un projet ;
- c'est découvrir et respecter la culture et les modes de vie locaux ;
- c'est offrir à son cœur la joie de rencontres différentes…

… en participant à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire ou d'une autre infrastructure médicale.

Intéressé ?

Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet.
En pratique, le séjour sur place dure quatre semaines, dont l'essentiel est consacré au travail de chantier, en collaboration avec des ouvriers locaux, et accessoirement à la découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et août.

Pour vous faire une idée dès maintenant, visitez le site d'Action Damien : www.actiondamien.be

Pour en savoir plus, rejoignez-nous à la réunion d'information !

La première réunion d'information sur les chantiers prévus pour 2010 (Bangladesh, Congo et Inde du Nord) aura lieu le **dimanche 24 janvier** : accueil dès 9h30, début de la séance à 10 h précises. Cette réunion se tiendra dans les locaux de l'Institut Saint-Dominique, rue Caporal Claes 38 à 1030 Bruxelles (Schaerbeek).
Nous vous demandons d'apporter votre pique-nique de midi ; des boissons seront disponibles sur place. La fin de la réunion est prévue à 15 h.

Inscrivez-vous à cette réunion en contactant une des personnes suivantes :

Roseline Van Dyck
Rue Marie Gevers 14 / 102 - 1348 Louvain-la-Neuve
tél 0479 31 28 48 - roseline.vandyck@uclouvain.be

Anny Priest
Rue Sander Pierron 14 - 1030 Bruxelles
tél 02 216 40 37 ou 0473 57 06 26 - priestanny@yahoo.fr

Christiane Taeter
Rue de la Fagne 23D - 4845 Jalhay
tél 087 47 56 21 - ch.taeter@skynet.be

Chantiers Damien 2010

Journée d'information, dimanche 24 janvier 2010 à Schaerbeek
Je participerai à cette journée :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse mail : ..... Adresse : .....

.....

❑ Je serai seul

❑ Je serai accompagné de … personnes

Pour ceux et celles qui sont candidats au départ, cette réunion sera suivie d'un week-end et de deux samedis de formation et de préparation : le week-end, les 6 et 7 mars à Vaalbeek, et les samedis 24 avril et 8 mai (à Louvain-la-Neuve, à confirmer). Au cours de ces journées, vous apprendrez à connaître le travail d'Action Damien dans le monde, les modalités de votre engagement, ce que sera votre chantier, et ce qu'il vous faut savoir sur le pays où vous partirez. Ces rencontres vous permettront aussi de faire connaissance avec les membres de votre groupe. Nous vous demanderons de plus, pour vous préparer concrètement au travail de chantier, de consacrer au moins deux jours à un «mini-chantier» en Belgique, durant ces mois de préparation. Vous mènerez ce travail en groupe, dans un esprit de service, en invitant un membre du comité à vous rejoindre dans ce partage.
Si vous voulez vous engager, votre participation à chacune de ces réunions et activités est indispensable.

Pour nous permettre d'organiser efficacement la journée d'information du 24 janvier prochain, nous vous demandons de bien vouloir nous avertir de votre présence, soit en nous renvoyant le coupon-réponse ci-dessous, soit en nous téléphonant, ou encore en nous adressant un courriel.

MAISON DE LA LAÏCITÉ CONDORCET

Afin de réduire les frais postaux engendrés par la diffusion de notre bulletin trimestriel **"La Pensée Libre"**, nous avons décidé d'en modifier le mode de distribution: celui-ci sera désormais distribué par la poste comme feuillet publicitaire. Il ne sera donc plus déposé dans les boîtes aux lettres qui arborent l'étiquette jaune signifiant le refus de toute publicité.

C'est pourquoi, nous invitons ceux d'entre vous qui souhaitent continuer à recevoir notre bulletin, sans les publicités, à nous le faire savoir en nous communiquant leurs nom et adresse,

- soit par téléphone : 010/24.80.91
- soit par courriel : info@maison-condorcet.be
- soit par courrier postal : Maison de la Laïcité Condorcet avenue du Centenaire, 20 - 1320 Beauvechain

Nous profitons de l'occasion pour vous signaler qu'une version électronique du bulletin est accessible, en ligne, sur le site www.maison-condorcet.be

La présentation de cette version diffère légèrement de celle de la version imprimée sur papier, mais les contenus sont identiques.

Merci de votre attention; au plaisir de communiquer avec vous.

Pour le CA de la PLN,
Michel MARSUS, Président.

EARTH HOUR

Le samedi 27 mars 2010, Earth Hour sera organisée pour la deuxième fois, en Belgique, à l'initiative du WWF.

Ce jour-là, plus d'un milliard de personnes dans le monde répétera le geste symbolique qui marque l'événement en **éteignant les lumières, entre 20h30 et 21h30.** Un geste fort par lequel le WWF veut prouver qu'en s'unissant, les hommes peuvent réellement faire une différence dans la lutte contre le changement climatique.

En mars 2009, à l'appel du WWF, plus de 4000 villes et communes et près de 20.000 entreprises dans 88 pays ont mobilisé les citoyens. En Belgique également, Earth Hour fut un succès.

Pouvons-nous encore compter sur votre collaboration en 2010?

Ce mois de décembre 2009, les dirigeants du monde entier se sont réunis, à Copenhague, pour conclure un nouvel accord sur le climat. Quels que soient les résultats de cet accord, nous devons rester mobilisés face à cet enjeu majeur qu'est la lutte contre le changement climatique, en 2010. **Le défi est de taille. Agissons maintenant!**

Jan DEROM
Project Manager
Tél : 02/340 09 56 – 0498/90.59.51

CENTRE CULTUREL – GROUPE TIERS-MONDE SOUPER ANNUEL

Souper Annuel

Le souper annuel organisé par le Groupe Tiers-Monde de Chaumont-Gistoux aura lieu le **samedi 6 mars 2010** à 19h dans la salle des fêtes de Dion-le-Val. A cette occasion, Agnès STIERNET présentera succinctement, documents photos à l'appui, les derniers développements du projet de l'eau.

Elle exposera aussi les orientations pour 2010 : la citerne à eau, la collaboration avec les étudiants et l'éducation permanente.
Renseignements et réservation : Mme Nicole ANTOINE : Tél. : 010/24.21.14 ou Gsm 0476/517.991
ou Mme Marie-Françoise LEBRUN - Courriel : mfdauchot@gmail.com

L'eau est VITALE. Un projet à soutenir, nous vous attendons nombreux.

CROIX-ROUGE de Belgique

Maison Croix-Rouge Ardennes Brabanconnes

Ce jeudi premier octobre se sont déroulées avec succès, les élections pour la Maison Croix-Rouge Ardennes brabançonnes.
C'est la sixième Maison Croix-Rouge du Brabant Wallon, qui réunit les entités de Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux, Perwez, Beauvechain et Incourt.

Pratiquement, la gestion administrative sera centralisée et les actions de proximité intensifiées pour répondre aux attentes de la population.

Ont été élus :

Joseph Jandrain comme Président, Michèle de Bellaing, Vice Présidente, Maurice Aubecq, Trésorier, Micheline Branders, Secrétaire et Clairy Borremans, délégué à la promotion au don de sang.

L'objectif du nouveau comité est de maintenir et développer les activités de proximité, à savoir, les collectes de sang, le prêt de matériel sanitaire, les formations grand public aux premiers secours et les récoltes de fonds pour nous permettre de développer des nouveaux projets vers les jeunes et les personnes en difficulté.

La recherche de nouveaux volontaires permettra la réalisation de nouveaux projets pour répondre aux différents besoins de la population.

Pour plus d'informations sur nos activités : www.croix-rouge.be

Personne de contact : Joseph JANDRAIN 0476/20.42.00 ou joseph.jandrain@redcross-fr.be

CROIX-ROUGE

Collecte de sang

En cette fin d'année 2009, c'est très chaleureusement que nous voulons remercier tous les volontaires qui ont participé aux collectes de sang organisées dans notre Commune par la Croix-Rouge. Ce don est d'une importance vitale pour la médecine actuelle et permet de sauver de nombreuses vies. Nous faisons un appel pressant à de nouveaux donneurs pour pouvoir faire face à toutes les demandes.

Tous nos remerciements s'adressent également à Monsieur le Bourgmestre Luc Decorte et à son Collège ainsi qu'à Madame Natacha Verstraeten, Présidente du CPAS pour avoir mis à la disposition de la Croix-Rouge, l'Espace Perez et la salle du CPAS pour organiser ces collectes dans les meilleures conditions.

Très sincèrement, nous remercions tous les bénévoles qui assurent l'accueil des donneurs et qui parcourent notre Commune pour afficher les dates des dons de sang.

En cette fin d'année 2009, c'est de tout cœur que nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes et que nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et d'excellente santé pour 2010.

Président de la Maison Croix-Rouge Ardennes Brabançonnes :
Joseph JANDRAIN - Tél : 0476/20.42.00

Délégué à la promotion du don de sang pour la Maison Croix-Rouge :
Clairy BORREMANS – Tél : 010/22.63.59

Prêt de matériel sanitaire :
Christian JACQUES – Tél : 0472/50.84.28

Déléguée à la promotion du don de sang pour Chaumont-Gistoux :
Marinette BRISBOIS - Tél : 010/22.53.45

Agenda des collectes de sang :

mar	9-févr-10	Gistoux	17h30-20h	Salle du CPAS	rue Zaine, 9
lun	15-févr-10	Dion-Valmont	16h30-20h	Espace Perez	rue du Village, 5
mar	11-mai-10	Gistoux	17h30-20h	Salle du CPAS	rue Zaine, 9
lun	17–mai-10	Dion-Valmont	16h30-20h	Espace Perez	rue du Village, 5
mar	3-août-10	Gistoux	17h30-20h	Salle du CPAS	rue Zaine, 9
lun	16-août-10	Dion-Valmont	16h30-20h	Espace Perez	rue du Village, 5
lun	15-nov.-10	Dion-Valmont	16h30-20h	Espace Perez	rue du Village, 5
mar	16-nov.-10	Gistoux	17h30-20h	Salle du CPAS	rue Zaine, 9

LE SEL DE CHAUMONT-GISTOUX ASBL

Nouvelles du sel de Chaumont-Gistoux

Plus de 50 familles y adhèrent actuellement.

Nous vous rappelons le principe, pour ceux qui ne le connaissent pas encore : un service est rendu à un membre et, en échange, celui-ci ou un autre donne un service en retour. Tout fonctionne avec un carnet d'échanges rempli par les deux parties.
L'unité monétaire est la… FLHEURE. 1 heure = 4 flheures.

Nous nous réunissons tous les 1ers jeudis du mois de 19h à 20h à l'Auberge des Sapins, chaussée de Huy (entrée sur le côté vers le café) – 1325 Dion-Valmont. Cela nous permet de créer au sein de l'association un climat de convivialité. Nous espérons vous voir nombreux les premiers jeudis de janvier – février et mars 2010. Notre agenda 2010 vous sera offert à cette occasion.

Une table d'hôte, un après-midi littéraire, une découverte œnologique, gymnastique tous les lundis soirs : voici un aperçu des échanges des ces derniers mois.

Venez nous y rejoindre. N'hésitez plus. Commencez l'année nouvelle avec nous !

Contact et inscription : Monique BREL 010/68.03.97
en semaine de 9h à 10h :
E-mail : sel.chaumontgistoux@gmail.com

GROUPE SENTIERS DE CHAUMONT-GISTOUX ASBL

Promotion et défense des chemins et sentiers

Calendrier des promenades 2010

Départ : PARKING de la Salle de l'Amitié à Dion-le-Mont

Chaque mois R : Responsable	*kms*	*Rendez-vous à*	*Janv.*	*Fév.*	*Mars*	*Avril*	*Mai*	*Juin*	*Juil.*	*Août*	*Sept.*	*Oct.*	*Nov.*	*Déc.*
Le 1er Dimanche R : 010/22 53 49	20	10h	3	7	7	4	2	6	4	1	5	3	7	5
Le 2e Jeudi R : 010/22 53 49	8-9	13h45	14	11	11	8	13	10	8	12	9	14	11	9
Le 3e Mercredi R : 010/22 71 11	8-9	13h45	20	17	17	21	19	16	21	18	15	20	17	15
Le 4e Jeudi R : 010/22 71 11	4-5	13h45	28	25	25	22	27	24	22	26	23	28	25	23
Le 4e Dimanche R : 010/24 27 03	7	13h45	24	28	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26

Attention : chaque participant engage sa responsabilité et assure sa propre sécurité sur l'ensemble du parcours.

Pour tout renseignement :
Secrétariat : Boulevard du Centenaire, 14 à 1325 Chaumont-Gistoux
Tél : 010/22 53 49
Site Internet : http://groupesentiers.site.tc
e-mail : groupe.sentiers.ch-g@skynet.be

A bientôt sur les sentiers de notre belle commune !

LA LIGUE DES FAMILLES À CHAUMONT-GISTOUX

Des tâches de volontariat à l'échelle locale :

Notre comité local manque de bras pour mettre en place une bourse aux vêtements ou une bourse aux jouets.
Nous devons aussi modifier l'organisation des «petits-déjeuners malins» car la ligue des familles a choisi une option «produits locaux» et cela demande une totale réorganisation.

Nous lançons donc un appel aux bonnes volontés !

Dans notre commune nous assurons deux activités permanentes :

1– BÉBÉ BAVARD : TOUS LES MARDIS DE 9H30 À 11H30

Vous êtes les bienvenus !

Bébé Bavard, pour les tout-petits de 0 à 3 ans, est un lieu de rencontres et de socialisation à travers jeux, chants, histoires …
Bébé Bavard, pour les mamans, papas, grands-parents et toutes personnes ayant la garde d'enfants est un lieu de rencontres, de convivialité et d'échanges où ils peuvent se détendre et partager leurs expériences.

Lieu : Salle des Fêtes, Rue de l'école n°8 à 1325 Dion-le-Val

Renseignements :

Dorine Veron : 010/81 45 38
Thérèse De Baets : 010/68 96 78 – 0478/32 47 78

2– SERVICE BABY-SITTING :

Le service baby-sitting a été complètement transformé:
Pour plus d'infos, consultez le site www.citoyenparent.be ou prenez contact avec notre responsable baby-sitting : Catherine Rose Pirart : 010/68.06.75 ou 0494/17.52. 39

Si vous désirez vous inscrire comme baby-sitter, contactez Catherine.

Cartes de réduction pour les transports en commun

Elles sont gratuites pour les membres.
Attention, vous devez toujours vous munir d'une composition de ménage que vous demanderez à la maison communale.
Vous pouvez faire votre demande sur le site www.citoyenparent.be ou via la responsable locale : Thérèse De Baets (010/68.96.78 - Gsm 0478/32.47.78).

Thérèse De Baets
Secrétaire

LES RENCONTRES DE GISTOUX

Les rencontres de Gistoux se déroulent à l'Ancienne École de Gistoux, chaussée de Huy, 204 (Entrée par l'arrière du bâtiment)

Bienvenue à tous (plus particulièrement les seniors) de 14 h à 18 h, chaque premier et troisième lundi du mois (sauf juillet et août et lundi férié)

Qu'y ferons-nous ?

Parler : français, anglais, néerlandais..
Jouer : cartes, échecs, scrabble, dames, rummikub ou autres jeux...
Ecouter et converser
Le tout accompagné d'une collation

N.B : Les joueurs de cartes sont cordialement invités à se joindre à nous.
Nous serions également heureux d'accueillir des bénévoles en vue de diriger des tables de conversation en néerlandais et en anglais.

Pour tout renseignement :

M. et M^me^ Clérin - Tél : 010/24.16.22
M. J.Deutsch - Tél : 010/22.37.77
M. et M^me^ Vandermosten - Tél : 010/22.53.49

CERCLE HORTICOLE BIOLOGIQUE DE CHAUMONT-GISTOUX ASBL

Cours de jardinage

La série des cours de jardinage par Jean-Noël Collet se poursuit en 2010 avec des thèmes bien précis pour chaque séance. Les débutants seront sûrement enthousiastes de se lancer dans le travail de leur jardin avant même les premières pousses de printemps mais les jardiniers confirmés y seront tout autant invités pour rafraîchir les notions de base et découvrir toutes les astuces du jardinage moderne et biologique.

Voici les dates à retenir :

- **Dimanche 10 janvier 2010 - 10h à 12h** : nourrir le sol en hiver et au printemps. Amendements, rôles engrais verts, semis à chaud (fleurs et légumes). Ancienne Ecole de Gistoux, chaussée de Huy 204
- **Dimanche 28 février 2010 - 10h à 12h** : tous les semis (Quand ? Comment ? Repiquage). Salle des fêtes de Dion le Val, rue de l'Ecole 8
- **Dimanche 14 mars 2010 - 10h à 12h** : purins de plantes. La nature au service du jardin. Les biotopes. Lutte bio et solutions. Ancienne Ecole de Gistoux, chaussée de Huy 204
- **Dimanche 11 avril 2010 - 10h à 12h** : les récoltes. Comment faire ses graines. Ancienne Ecole de Gistoux, chaussée de Huy, 204.

Mais aussi

- **Dimanche 7 mars 2010 - 10h à 12h** : Boulevard du Centenaire 18A, 1325 Dion-le-Val. Taille pratique des arbres fruitiers par Pascal Brackelaire
- **Dimanche 25 avril 2010** : promenade aux plantes sauvages avec Marie Fripiat
- **Dimanche 9 mai 2010 - 9h à 13h** : chez Bernadette et Jacques Grévisse, Avenue des Moissonneurs 30. **Foire aux Plantes** (échange de semis de fleurs et de légumes, de boutures, de graines. Trouver des plantes à repiquer, analyse de terre)
- **Dimanche 30 mai 2010** : A l'Espace Perez, **Tournesol fête ses 30 ans**.

Inscriptions et renseignements

Jacques GREVISSE – Tél : 010/22.70.31
ou E-Mail : jacques.grevisse@skynet.be
Divina PORLARES – Tél : 0477/18.56.04
ou E-Mail :

Site Internet : www.tournesolbio.be

Jacques GREVISSE

SCOUTS CATHOLIQUES – 49e SIX VALLÉES – UNITÉ DE LA GRANGE AUX LOUPS - DION-VALMONT

L'unité fête ses 30 ans !

Le saviez-vous ?
Le 6 octobre 1979 se tenait la première réunion des louveteaux. Ils étaient 30, accueillis dans la grange des Sœurs de Louvranges, la Grange aux Loups ! Aujourd'hui, l'unité s'est développée et compte 350 membres (baladins, louveteaux, scouts et scoutes, pionniers, routiers) qui se retrouvent dans la Ferme Rose de Dion-le-Val.

Le saviez-vous ?
Voilà 10 ans, l'unité scoute de Dion-le-Mont a reçu cette ferme d'un généreux donateur. Cadeau magnifique mais cadeau «empoisonné» quand même, car la ferme est dans un état assez délabré. Peu importe, … ce cadeau, on veut en faire quelque chose de bien et l'équipe de la Fondation d'utilité publique Micheline, composée d'anciens animateurs est mise sur pied. Les travaux commencent : restauration d'un logement pour assurer une présence sur les lieux, réfection totale de la cour intérieure et des abords, réfection de la toiture, installation d'un local d'unité et du local pionnier, aménagement du cantonnement (salles d'accueil, sanitaires, dortoirs, cuisine, réfectoire) et actuellement les locaux des baladins et des louveteaux sont en chantier.

Le saviez-vous ?
Les finances ont été trouvées en constituant des dossiers et en obtenant des dons ou des subsides de la Région wallonne (en 2009 pour des travaux à venir d'isolation et de chauffage), en faisant appel à des parents, en organisant des opérations «chaussettes» ou «champagne», en organisant le souper des projections des photos de camps ou des marches Adeps. Les travaux ont été réalisés par des parents, mais aussi par des jeunes de l'unité : travaux d'entretien, de démontage des toits, de déblayement, de construction des locaux, de peinture, … au cours des week-ends de travail régulièrement organisés.

Le saviez-vous ?
Actuellement, toutes les sections ont donc tout naturellement envahi la ferme malgré que tout ne soit pas encore prêt à nous recevoir. Les locaux des louveteaux devraient se terminer bientôt, quant à ceux des scouts … patience ! Notre nouveau point d'attache résonne de mille chants et cris, pour et avec les jeunes, nous y vivons la convivialité et la solidarité.

Vous le saviez ? Bravo !
Alors, une dernière question : combien de jeunes sont passés dans l'unité depuis 30 ans ?

Et puis, n'oubliez pas … Nos 30 ans ne passeront pas inaperçus !
Les anciens se retrouveront le vendredi 24 avril 2010 pour un banquet, les actuels feront la fête le samedi 25 avril 2010.